


Le seul journal de langue française de l'Alberta. Depuis 1928

Vol. 21 No. 35 Edmonton, le vendredi 28 août 1987 20 pages 0.50

Ne pas manquer l'éditorial de Guy Lacombe

**«Un rôle plus important pour les femmes»**

page 4

**Le 40e Congrès de l'ACELF**

Page 2

**La BFD contribue à la création de 100,000 emplois**

Page 2

**La Messe Rouge, une tradition du milieu du 13e siècle**

Page 3

**Vendre le français**

Page 5

Vous cherchez un emploi, voir **carrières et professions**

Pages 14 et 15

# Le CCCSF recommande de modifier l'Accord du lac Meech

Page 3

## Le TFE et la Boîte à Popicos



André Roy et Pierre Girard dans la pièce «Le Gars de Québec»

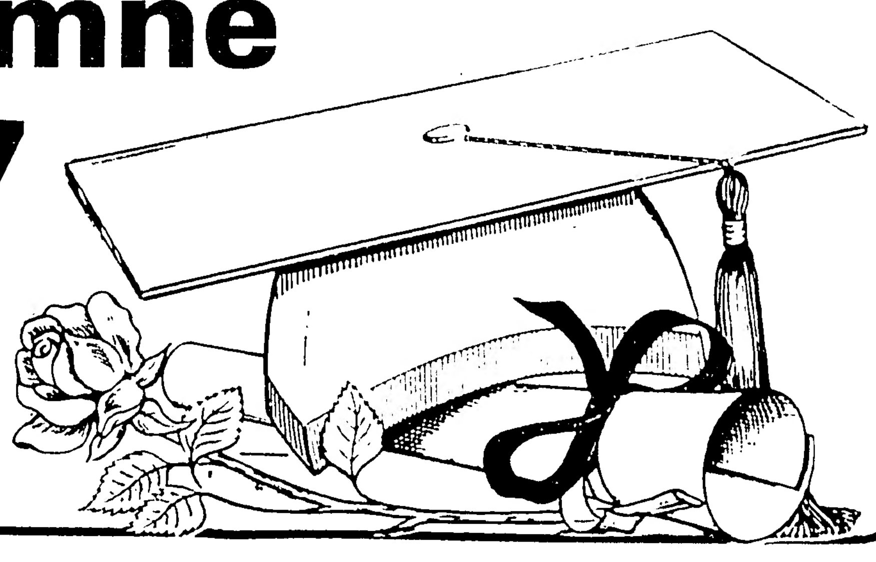
**au «Fringe»**

Textes et Photos

Page 5

**Éducation permanente**
Faculté Saint-Jean

## Liste des cours automne 1987



Pages 9 à 12

# Le 40e congrès de l'ACELF: «Réalisations et défis»

SILLERY (Québec) - L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) a tenu son 40e Congrès annuel qui s'est déroulé sous le thème général «RÉALISATIONS ET DÉFIS» du 12 au 15 août 1987 au Château Laurier à Ottawa. Les principales conférences ont porté sur le bilinguisme et multiculturalisme et leurs effets sur l'éducation en langue française au Canada. Monsieur Richard Joly, de l'Université de Sherbrooke, a parlé des défis de l'éducation en langue française au Canada et Louis-Gabriel Bordeleau, de l'Université d'Ottawa, a traité du phénomène de l'immersion. Madame Marie McAndrew, de l'Université de Montréal, a abordé les questions du multiculturalisme et de l'éducation interculturelle. Son Excellence Gérard Pelletier, ex-ambassadeur du Canada a présenté une allocution sur l'état de la francophonie mondiale.


Jean-Guy Rioux

Monsieur Richard Joly, professeur à l'Université de Sherbrooke donna une conférence portant sur «LES DÉFIS DE L'ÉDUCATION EN LANGUE FRANÇAISE AU CANADA».

Il invita les congressistes à réfléchir sur les *défis* qui sous-tendent le développement de la francophonie canadienne. L'éducation en langue française, pour assurer une vitalité doit se concevoir avec une référence claire et justifiée aux valeurs soutenues par une «vision de l'idéal individuel et collectif de l'excellence».

Par ailleurs, selon le conférencier il importe de démystifier les rapports entre la langue et la culture et de resserer les liens entre celles-ci afin de ne pas minimiser *même* si le français reconquiert des espaces, la possible désintégration de notre culture provoquée par l'évolution rapide et complexe de notre société où «les échanges se multiplient et transforment tous les aspects de la vie de toute communauté».

Pour sa part, monsieur L.-Gabriel Bordeleau, doyen associé de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa s'adressait aux congressistes sur le thème de l'immersion et l'éducation française au Canada.

M. Bordeleau définit l'immersion comme un «programme scolaire de la maternelle à la 13e année où au moins la moitié des matières scolaires doit y être offerte dans la langue seconde. Elle permet à l'élève d'atteindre un niveau de compétence fonctionnelle en français langue seconde».

Pendant que les classes d'immersion en Ontario connaissent un progression très significative, simultanément on assiste à une baisse d'effectifs du côté des écoles françaises. Cette situation conduira-t-elle à admettre des élèves anglophones dans les écoles françaises pour assurer une soit disant économie d'échelle.

Monsieur Bordeleau affirme qu'il faut s'assurer que le financement ne soit pas basé uniquement sur le variable «effectifs scolaires» mais bien sur une éducation de qualité équivalente à celle dispensée à la majorité.

Plusieurs études, en Ontario, ont démontré que l'admission d'élèves anglophones au sein des écoles françaises menace le caractère distinctif et la spécificité des écoles françaises.

Dans ce contexte, Monsieur Bordeleau pose trois défis aux intervenants du monde de l'éducation: le renouvellement de la pédagogie du français, une institution qui corresponde de plus en plus à l'image des besoins et des aspirations des francophones et de l'exigence d'une étude d'envergure sur le phénomène de l'immersion au Canada.

À l'occasion de la tenue de l'Assemblée générale annuelle de l'Association canadienne d'éducation de langue française à Ottawa, le président général, monsieur Jean-Guy Rioux a déposé les conclusions des principaux axes de développement de l'ACELF à savoir: la fondation d'un réseau d'enseignement postsecondaire à distance pour les francophones, les voi·s nouvelles sur la qualité de la formation des maîtres francophones; et la nécessité de procéder à une analyse très rigoureuse sur l'enseignement du français dans les bases des Forces armées canadiennes.

# Les parlementaires encouragent le Parlement jeunesse

Le Parlement du Canada a vu ses membres débattre le projet de loi sur l'immigration et sur l'Accord du Lac Meech, pendant qu'au même moment cent jeunes canadiens formaient leur propre Parlement pour discuter d'enjeux similaires.

Dans la soirée du 15 août, la Salle du Sénat a été l'hôte de la cérémonie d'ouverture de la sixième session du Parlement jeunesse du Canada. Au cours de cette cérémonie, le sénateur Rhéal Bélisle a assumé la fonction de Gouverneur Général et a lu le discours du Trône qui renferme la politique du gouvernement du Parlement jeunesse. Les projets de loi qui sont présentés lors de cette session portent sur les questions suivantes: rétablissement de la peine de mort, réforme du Sénat, et, en même temps que la Chambre des communes, le statut des réfugiés, etc. Les membres de la Chambre qui participent à cette session sont âgés entre 18 et 24 ans et sont originaires de toutes les régions.

En plus des lettres de salutations du Premier ministre Mulroney, John Turner et Ed Broadbent, les jeunes membres ont reçu l'encouragement et l'appui de personnes qui, un jour, pourraient être remplacées dans la Chambre des communes par ces jeunes gens. Ces trois chefs croient, avec d'autres, que le Parlement jeunesse est un excellent apprentissage qui devrait assurer la survie du processus parlementaire au vingtième siècle. L'assermentation des leaders de la Chambre a eu lieu pendant la cérémonie d'ouverture. Ces membres sont Paul Schwartz (Vancouver, B.C.) Premier ministre; Leslie Quinton (Kingston, Ontario) Chef de l'Opposition; et Heather Cameron (Mississauga, Ontario) Président de la Chambre. Ces membres ont pour fonctions d'assurer le déroulement ordonné des débats sur les projets de loi. Avec la Chambre des communes comme modèle, le séjour de ces jeunes parlementaires, et de toutes les personnes oeuvrant à la réussite de cette session, a été des plus intéressants.

Avec le déroulement de la sixième session du Parlement jeunesse, le Parlement du Canada a connu une activité fébrile et des plus excitante en raison du nombre important de parlementaires qui s'y trouvaient.

# Le Parlement jeunesse tient sa 6e session

Une centaine de jeunes canadiens se sont rencontrés au Sénat pour la sixième session *du Parlement jeunesse du Canada, du 15 au 22 août.*

Des jeunes canadiens de toutes provinces et des deux territoires étaient à Ottawa pour assister pendant une semaine à la sixième session du Parlement jeunesse du Canada. Cette assemblée non-partisane de jeunes âgés entre 18 et 24 ans a lieu annuellement. Cette année, Paul Schwartz de Vancouver, Colombie-Britannique assumait le rôle de Premier ministre alors que Leslie Quinton de Kingston, Ontario assumait le rôle de Chef de l'Opposition. Un cabinet, composé de participants de chaque province, a présenté des résolutions sur diverses questions d'intérêt pour les jeunes canadiens, tel que la réforme du Sénat, l'aide à l'étranger et le financement des partis politiques. De plus, les 100 participants ont rencontré des politiciens bien connus des trois partis politiques.

Le Parlement jeunesse du Canada vise à sensibiliser les jeunes canadiens aux préoccupations et aspirations des diverses régions du pays. De plus, les participants acquièrent une meilleure compréhension du processus parlementaire et du travail accompli par les députés et sénateurs. Usuellement, les séances ont lieu dans l'enceinte du Sénat sur la colline parlementaire.

Le Parlement jeunesse du Canada a tenu sa première session en 1980. Les sessions ont lieu annuellement depuis 1984. Des parlements jeunesse régionaux existent à travers le pays depuis le début du siècle et parmi les anciens les mieux connus, l'on compte de Très honorable John Diefenbaker, l'honorable Brian Peckford et l'honorable Lloyd Axworthy.

L'Association du Parlement jeunesse national, qui organise les sessions du Parlement jeunesse du Canada, reçoit un appui financier du Secrétariat d'État du Canada, plusieurs gouvernements provinciaux, près d'une centaine de grandes entreprises canadiennes ainsi que des dons de particuliers. Elle est une entreprise incorporée au niveau fédéral sous la raison sociale, 93771 Canada Inc.

# La BFD contribue à la création de 10 000 emplois

MONTRÉAL - Les 5 700 petites et moyennes entreprises auxquelles la Banque fédérale de développement a consenti des prêts ou des cautionnements au cours de son dernier exercice financier terminé le 31 mars comptent générer, à elles seules, quelque 10 000 emplois à travers le pays.

«Nous avons connu une autre année profitable, a poursuivi M. Guy Lavigueur, président de la BFD, grâce en grande partie à la conjoncture économique favorable. En effet, en 1986, le P.N.B. a augmenté de 3,1% en termes réels et les taux d'intérêt ont baissé à leur niveau le plus bas depuis 1978. De plus, la Banque a déployé tous ses efforts pour limiter ses frais d'exploitation sans compromettre pour autant la qualité des services qu'elle offre aux PME».

### Le financement des PME

Au cours du dernier exercice, la Banque a participé au financement de projets d'une valeur globale de 1,4 milliards de dollars sous forme de prêts et de cautionnements totalisant 927,9 millions de dollars, le reste, soit 450 millions, provenant d'autres sources.

De plus, la Banque a accru de façon substantielle ses activités de financement des petites et moyennes entreprises sous forme de capital de risque. Pour l'exercice qui vient de s'écouler, le volume des placements autorisés a augmenté de 62%, passant de 12,5 millions de dollars à 20,2 millions.

Les placements de la Banque ont eu un effet d'entraînement sur le secteur privé. En effet, celui-ci a engagé plus de 4 dollars dans les projets des clients de la BFD pour chaque dollar qu'elle a elle-même investi. Ainsi, la valeur totale combinée des investissements de la Banque et du secteur privé, sous forme de capital de risque, a atteint près de 100 millions de dollars.

Notons enfin que près de 60% des clients qui ont bénéficié de ces investissements étaient de jeunes entreprises en voie de développement.

### Un rôle complémentaire

M. Lavigueur a également souligné la complémentarité du rôle qu'exerce la BFD auprès des PME en les aidant financièrement jusqu'à ce quelles puissent répondre aux exigences des prêteurs du secteur privé.

«Nous acceptons de prendre des risques, a-t-il dit, que le secteur privé ne prendrait pas; ce qui est normal, d'ailleurs, étant donné notre rôle».

M. Lavigueur a mentionné en outre que la Banque a accepté, au cours du dernier exercice, 3 200 remboursements par anticipation représentant une valeur globale de 164,2 millions de dollars. Ainsi, bon nombre des clients de la BFD ont pu avoir accès plus rapidement que prévu aux sources de financement du secteur privé.

La complémentarité du rôle de la Banque s'est aussi manifestée par sa présence active dans les régions du pays où l'économie a connu certaines faiblesses. Au cours des deux derniers exercices, le volume des prêts de la Banque a augmenté de 94% dans l'Ouest du pays et de 70% dans les provinces de l'Atlantique.

### Le développement de l'entrepreneurship

Outre ses activités dans le domaine du financement des PME, la BFD a maintenu, voire même augmenté, ses services aux gens d'affaires en vue du développement de l'entrepreneurship à travers le pays.

Ainsi, la BFD a mis sur pied un projet pilote de formation où les entrepreneurs d'une région donnée sont appelés à définir eux-mêmes leurs priorités et les sujets qu'ils souhaitent voir abordés lors de séminaires de 40 heures qui sont suivis de 40 heures de consultation sur les lieux mêmes de leur entreprise.

En outre, 85 000 hommes et femmes d'affaires ont participé, l'an dernier, aux activités de formation de la BFD tandis que 9 500 autres ont fait appel à ses services de consultation. Enfin, le service d'information à la petite entreprise a répondu à quelque 140 000 demandes de renseignements.

# Mémoire du CCCSF sur l'entente du lac Meech

**SOMMAIRE**

Ceci est le résumé d'un mémoire qui a été présenté au Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur l'Accord constitutionnel de 1987, le 20 août. Après consultation avec un bon nombre de groupes féminins, de graves inquiétudes sont apparues concernant les répercussions que pourraient avoir sur la condition féminine les modifications proposées. Bien que toutes ces questions ne soient que très brièvement résumées ci-dessous le mémoire en présente une analyse juridique complète.

LA FEMME ET LA CONSTITUTION

Cette partie du mémoire souligne l'importance, pour les femmes, des dispositions constitutionnelles. Elle reconnaît la lutte des femmes pour les droits à l'égalité et la nécessité de tenir compte de leur vécu lorsque des modifications constitutionnelles sont envisagées. À titre d'exemple, le CCCSF réaffirme sa position concernant la proposition d'inclure les droits de propriété dans la Constitution.

PARTICIPATION DU PUBLIC

Dans cette partie, le Conseil déplore le fait que le public ne soit pas suffisamment admis à participer au débat sur les modificaitons constitutionnelles du lac Meech, et s'oppose au calendrier des audiences publiques établi par le governement fédéral. Il recommande que ce délai soit prolongé à l'échelle fédérale et que les provinces soient exhortées à tenir elles aussi des audiences publiques.

ANALYSE DES DROITS À L'ÉGALITÉ

Cette partie soutient que les droits à l'égalité, tels que les énonce la Charte des droits et libertés, sont compromis par le libellé de l'Accord et que la question s'est compliquée davantage à la suite d'un jugement que la Cour suprême a rendu après la signature de l'Accord et sa ratification par le Québec. On y propose une formulation qui rétablirait les droits et libertés contenus dans la Charte.

POUVOIRS DE DÉPENSER

Cette partie du mémoire tente de tirer au clair la signification de la modification proposée à l'égard des programmes à frais partagés: quels sont les programmes qui seraient touchés, comment le seraient-ils, et quelles seraient les conséquences? Par exemple, on examine le sens attribué aux expressions a) programme national à frais partagés, b) objectifs nationaux et c) compatibilité. On reconnaît la complexité de l'interaction des divers paliers de gouvernement relative à de nombreuses questions, y compris celles qui présentent un intérêt particulier pour les femmes et on affirme qu'il est primordial de pouvoir intégrer aux programmes de la souplesse et de la créativité, de façon à les faire correspondre à des besoins bien définis. Parce que la signification d'un bon nombre de mots clés dans cet article manque de précision, ou qu'elle n'est tout simplement pas connue, le mémoire conclut que ledit article devrait être modifié de façon à prévoir que le gouvernement fédéral puisse assortir de certaines conditions les caractéristiques fondamentales des programmes nationaux à frais partagés et tenir compte des besoins particuliers des femmes. Le mémoire ajoute qu'il faudrait y faire une mention spéciale de l'article 36 de la Charte, pour assurer que les programmes nationaux à frais partagés puissent être revus conformément à l'engagement des gouvernements fédéral et provinciaux de réduire les disparités régionales et de fournir des services comparables à tous les Canadiens.

NOMINATIONS À LA COUR SUPRÊME DU CANADA

Cette partie du mémoire rappelle au Comité que la Cour suprême du Canada n'est pas seulement l'arbitre des relations fédérales-provinciales, mais qu'elle est aussi, en dernier ressort, l'arbitre des droits des femmes à l'égalité. Elle illustre les expériences des femmes dans le processus décisionnaire judiciaire et réaffirme les recommandations du Conseil en matière de formation des magistrats. Cette partie reconnaît en outre que l'expérience féminine sera de plus en plus manifeste dans les jugements lorsqu'un nombre significatif de femmes seront nommées juges.

FORMULE D'AMENDEMENT

Dans cette section, le mémoire souligne le fait que l'Accord du lac Meech exige le consentement unanime des provinces concernant la modification de nos institutions politiques fondamentales (représentativité proportionnée à la Chambre des communes, au Sénat, à la Cour suprême et dans la création des provinces) et explore les répercussions possibles de l'Accord sur les femmes dans leurs efforts pour modifier ces domaines.

CONFÉRENCES CONSTITUTIONNELLES

La question ici est de savoir si le fait d'inclure les conférences constitutionnelles annuelles des premiers ministres aura pour résultat d'affaiblir plutôt que de renforcer le principe de la démocratie et de réduire davantage la participation des femmes au processus politique. Le mémoire insiste sur la nécessité d'entendre ce que les femmes ont à dire sur ce processus décisif.

# Le CCCSF recommande de modifier l'Accord du lac Meech pour protéger les droits à l'égalité des canadiennes

OTTAWA - Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) recommande avec insistance que l'Accord du lac Meech soit modifié afin de protéger les droits à l'égalité des Canadiennes.

«Au cours des dernières semaines, le CCCSF a discuté avec plusieurs organismes féminins qui, tout comme nous, tentaient de définir leur position face à l'Accord du lac Meech» annonçait la présidente du CCCSF, Sylvia Gold. «Au cours d'une réunion qui a duré trois heures, avec les représentantes de 15 organismes féminins, nous avons cerné et discuté les risques qui menacent les droits à l'égalité. Le Conseil estime que ces préoccupations sont suffisamment sérieuses pour que des modifications à l'Accord soient réclamées».

C'est pourquoi le Conseil recommande que l'Accord soit ainsi modifié. «Au paragraphe 2(1) de l'Accord, qui se rapporte à la Loi constitutionnelle de 1867 et où sont énumérés les principes fondamentaux, le Conseil aimerait qu'on fasse allusion à la *Charte canadienne des droits et libertés*», précisait Madame Gold. «Si la Charte est citée à cet endroit, les femmes n'auront plus à livrer sans cesse les mêmes batailles constitutionnelles pour l'égalité».

«Ces modifications sont d'une extrême importance, si on s'en remet à un récent jugement rendu par la Cour suprême du Canada. La Cour, qui rendait son jugement après la signature de l'Accord, affirmait que la Loi constitutionnelle de 1867 n'était pas soumise à la Charte».

Les articles de l'Accord relatifs au pouvoir de dépenser et à la participation du public au débat sur les modifications constitutionnelles sont également apparus comme des questions à porter à l'étude. «Après analyse, le Conseil est d'avis que la formulation des articles relatifs aux programmes à frais partagés est trop vague», poursuivait Mme Gold. «En outre, les groupes féminins appréhendent qu'un grand nombre de femmes ne puissent participer au processus de modification constitutionnelle à cause du peu de temps alloué aux audiences publiques».

Le Conseil a présenté une analyse complète de l'Accord devant le Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur l'Accord constitutionnel de 1897, le 20 août. Le CCCSF a été créé en 1973, à la suite d'une recommandation de la Commisssion royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada. Il est le seul organisme fédéral dont le mandat consiste à conseiller le gouvernement sur les questions qui touchent la condition féminine, et d'attirer l'attention du public sur ces questions.

*• La Messe Rouge*

# Une tradition du milieu du 13e siècle revivra

**PIERRE BRAULT**

EDMONTON - Après avoir été inactive depuis la fin des années 60, la Guilde St-Thomas More des avocats du nord de l'Alberta a depuis peu repris ses activités.

C'est ce que nous apprenait récemment le président de la Guilde Me Louis A. Desrochers, c.r.. «Cette reprise des activités est le résultat de rencontres entre l'Archevêque d'Edmonton Mgr Joseph MacNeill et des membres de la profession légale et judiciaire à Edmonton» a déclaré Me Desrochers.



**Me Louis A. Desrochers**

La Guilde a de nombreux buts dont celui d'organiser la célébration annuelle de la Messe Rouge, qui est une tradition dans de nombreux pays à travers le monde dont le Canada.

Elle a aussi pour buts d'informer et de discuter avec Mgr l'Archevêque des importants problèmes légaux et sociaux qui influencent la société canadienne et surtout albertaine. Elle tente aussi de mettre en valeur la réputation du Barreau de la province aux yeux du public.

«Cette année, soulignait Me Desrochers, nous voulons célébrer d'une façon assez particulière le 100e anniversaire de la formation de la Cour Supérieure dans ce territoire».

La Célébration de la Messe Rouge se déroulera à la Cathédrale St-Joseph d'Edmonton, le samedi 12 septembre prochain à 10h.

Cette messe sera concélébrée par Son Excellence Mgr Joseph MacNeill, archevêque d'Edmonton et par Son Excellence Mgr Demetrius Martin Greschuk, évêque de l'Eparchie Ukrainienne d'Edmonton.

La Messe Rouge sera suivie d'un déjeuner dont l'orateur invité est M. Patrick O'Callaghan. On profitera aussi de l'occasion pour faire une présentation spéciale au Juge en chef de l'Alberta des documents originaux établissant la Cour Supérieure.

*• Tradition européenne*

# La Messe Rouge et ses origines

**PIERRE BRAULT**

EDMONTON - Même si l'on ne connaît pas la date exacte du début de la Messe Rouge, les recherches historiques actuelles tendent à situer ses débuts vers le milieu du XIIIe siècle. Les registres du temps que la Messe Rouge, ainsi désignée à cause de la couleur des ornements sacerdotaux portés par le célébrant, a été célébrée principalement en France, en Italie et en Angleterre.

À Paris, la Messe Rouge a été célébrée durant plusieurs siècles dans la fameuse Sainte-Chapelle qui avait été construite par le Roi Louis IX (St-Louis). La Sainte-Chapelle était celle de l'Ordre des avocats et réservée exclusivement à l'usage des Cours de justice.

La tradition britannique de la Messe Rouge remonterait aux environs de l'an 1310, durant le règne du roi Edouard 1er. La coutume a ete reprise à Londres vers les années 1890 et la Messe a été célébrée annuellement à la Cathédrale de Westminster depuis 1904.

Au Canada, la coutume a été instauré à Québec en 1926 et en Ontario en 1931, où la Messe a été célébrée chaque année depuis pour marquer le début des assises d'automne de la Cour.

La Messe inaugurale a été célébrée à Edmonton en 1961 par le Révérend Père Anthony Jordon, o.m.i..

L'Église encourage l'invocation de l'assistance divine pour tous ceux qui ont la lourde responsabilité de plaider, interpréter et appliquer la loi pour le bien-être des individus et le vrai progrès de la société. La Messe Rouge est un rappel annuel pour tous les membres de la profession légale que la loi est basée sur la loi éternelle de Dieu et la Justice Divine.

# *Félicitations!*



**Monique Breault**

Monique Breault d'Edmonton s'est vue octroyer la bourse Peter Lougheed pour succès académiques à l'université de l'Alberta.

Monique poursuit ses études à la Faculté des Arts avec majeure en études asiatiques.

Elle est la fille de Henri et Bernadette Breault d'Edmonton. Félicitations!

# FRANCOPINION




## UN RÔLE PLUS IMPORTANT POUR LES FEMMES

LE 16 août dernier, le Pape Jean-Paul II a déclaré que le Synode, qui doit avoir lieu en octobre prochain, devrait réfléchir en profondeur sur le rôle plus important que les femmes devraient jouer dans l'Église. «Il faudra examiner sérieusement différentes façons d'assurer une plus grande participation des femmes dans différents secteurs de l'apostolat de l'Église», a-t-il dit.

Il faut certainement espérer que tous les pères synodaux vont abonder dans le sens du Pape. Mais il n'y a pas de doute que de vieilles questions vont surgir au cours des discussions: par exemple, quels sont ces secteurs où les femmes pourraient exercer leur apostolat? Jusqu'où peut-on aller?

Pour nous la réponse est assez simple: les femmes devraient être traitées sur un pied d'égalité avec les hommes. Cela nous semble un principe clair et pas du tout révolutionnaire. Toute autre attitude est rétrograde et devient de plus en plus intolérable, aussi bien dans le grand public qu'au sein même de l'Église.

## DU PAREIL AU MÊME

John Turner reçoit des messages de plus en plus fréquents et de plus en plus pressants sur sa performance au sein du parti libéral du Canada.

Pourtant il y joue un rôle important: il en est le chef. Or ce que les gens attendent d'un chef, c'est de l'inspiration, du dynamisme, des lumières, des idées neuves, en un mot du leadership, toutes choses dont M. Turner semble dépourvu ou, en tout cas, qu'il semble incapable de communiquer.

Tout parti politique qui se respecte doit s'employer sans relâche à convaicre le public de la justesse de ses politiques et des bénéfices que la nation en retirera en le plaçant au pouvoir.

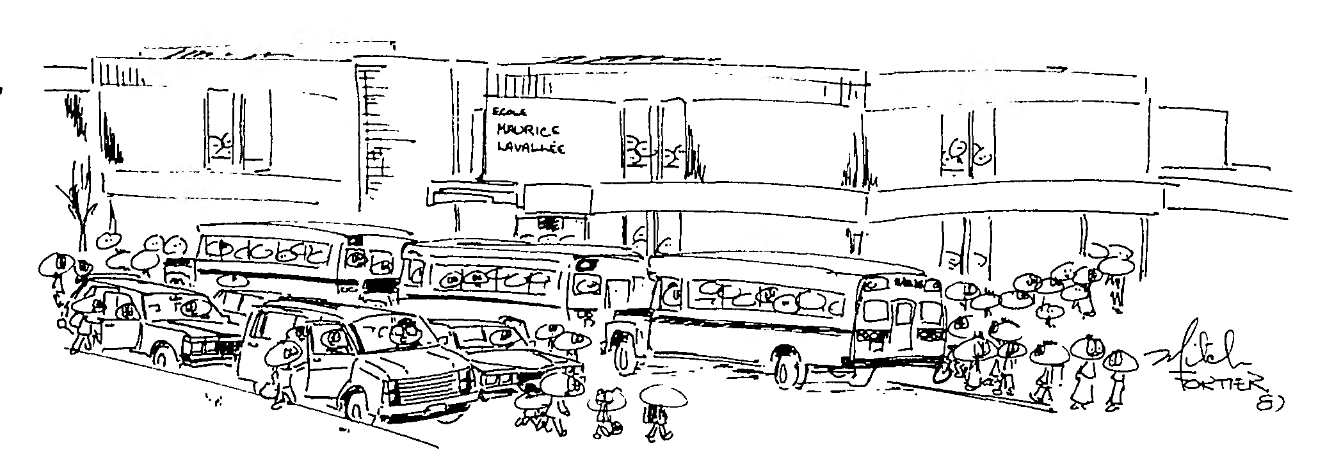
Or le parti libéral semble avoir perdu cette énergie que Pierre-Eliot Trudeau lui insufflait sur une base quotidienne. Les sondages réflètent clairement cette situation, aussi bien que les démissions récentes dans l'entourage immédiat de M. Turner ou les réactions ouvertes de la part d'alliés importants tels que l'Association des jeunes Libéraux.

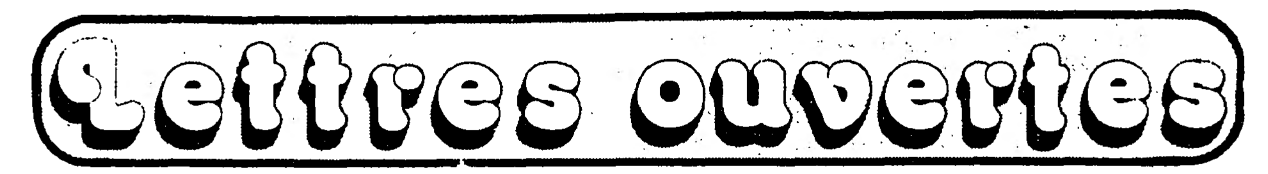
Présentement, le parti libéral n'apparaît plus une alternative souhaitable au parti conservateur qui a aussi perdu la confiance des Canadiens. Dans leur esprit, «c'est du pareil au même».

Les libéraux ont une côte bien abrupte à remonter et ils ne la remonteront que s'ils ont un chef de fort calibre qui saura leur en communiquer le goût, le désir, la volonté. John Turner a prouvé que cette tâche est au-dessus de ses capacités.

G.L.

## Le début d'une autre année scolaire!






### REMERCIEMENT

Cher M. Brault,

Au nom du comité culturel de Donnelly, je vous remercie pour l'article publié dans le Franco, annonçant le Twilight Music Festival.

Nous vous remercions pour votre collaboration envers le succès de notre festival.

**Brigitte Himer**
**Twilight Music Festival**
**Donnelly, Alta**

*Référence: Éditorial du 14 août*

### Problèmes à la Société des Postes!

M. Lacombe, éditorialiste
le Journal Franco-Albertain Ltée
Edmonton (Alberta)

Monsieur Lacombe,

Je viens de relire votre éditorial (dans le Franco du 14 août) pour la 4e fois aujourd'hui, et il m'étonne encore, comme votre éditorial d'il y a quelques semaines sur la grève des facteurs. Cette fois-là, la faiblesse de mon français m'avait convaincu de ne pas vous écrire, mais cette fois-ci, je n'ai plus le choix. Il m'a paraît que vous n'avez pas étudié les problèmes qui existent dans la Société canadienne des postes.

Si M. Lander a votre appui dans sa politique d'embaucher les «scabs» pour briser une grève légale, sinon tout un syndicat, puis ce sont les postiers qui luttent pour sauvegarder leurs emplois qui en ont le mien. Pendant la grève des facteurs, la SCP a payé 2 «scabs» et 1 chauffeur de taxi pour livrer le courrier de chaque facteur!

Le syndicat lutte pour ne pas perdre 8 000 emplois avant 1992. Avec le taux d'attrition de 4 pour cent, dans 5 ans, il y aurait 20 000 moins d'emplois dans la SCP. Et vous pensez que la SCP essaie d'améliorer ses services?

Ce sont surtout les francophones, et les fermiers, qui vont souffrir. La privatisation des succursales va éliminer le peu de service bilingue qu'on a enfin gagné. C'est peu probable que le bureau de poste auxiliaire qui se trouve dans la pharmacie du quartier aura comme préposé aux guichets un employé bilingue. Comme ces bureaux auxiliaires n'ont d'habitude qu'un seul employé, le bureau de poste est souvent fermé à midi, s'ouvre plus tard le matin, et se ferme plus tôt l'après-midi. C'est comme ça qu'on améliore le service? La scp est aussi en train de fermer un tas de bureaux de poste ruraux. Nos fermiers peuvent aller jusqu'à la ville voisine pour chercher le courrier dont ils ont besoin, n'est-ce pas? Mais imaginez-vous que ces communautés privées de leur bureau de poste vont continuer à survivre longtemps? Quelle façon de «redorer son image»!

Le Syndicat des postiers a commencé à négocier il y a 13 mois... sans grand succès, bien sûr, mais aussi sans déclencher une grève jusqu'ici. La prochaine fois que vous voulez écrire un article sur les postiers, j'espère que vous allez vous renseigner...

Veuillez agréer, M. Lacombe, mes salutations distinguées.

**Herb. L. Arn**
**Calgary (Alberta)**

### La pensée de la semaine...

«Un parvenu se sert de l'opinion, un grand homme la change».
- Disraéli

Les idées et opinions émises dans la rubrique «Lettres ouvertes» ne reflètent pas nécessairement celles de l'éditeur et de la direction du journal Le Franco et sont la responsabilité seule de l'auteur. Toute lettre, pour être reproduite devra comprendre le nom et l'adresse de l'auteur ainsi que son numéro de téléphone. Le Franco ne s'engage pas nécessairement à publier toutes les lettres reçues.

**La Direction**





Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

APF Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Éditorialiste: Guy Lacombe
Administration: Lucille Hachey
Photocomposition: Gaëtane C. Grenier
Graphisme & montage: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 an : 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

# En reprise au festival «Fringe» «Le Gars de Québec» du T.F.E.



Scène de la pièce «Le Gars de Québec»

YVES CARON

EDMONTON - C'est la deuxième année consécutive que Boîte à Popicos et le T.F.E. présentent des productions théâtrales en français au désormais réputé Festival «Fringe» d'Edmonton. La représentation francophone exercée par nos deux principaux piliers du développement théâtral en Alberta est très importante puisqu'elle vient combler le vide des années précédentes et donne une visibilité accrue de la francophonie. On donne aussi la chance aux francophiles de profiter de nos productions.

Cette année, Pierre Bokor, directeur du T.F.E. décide de présenter en reprise le texte humoristique de Michel Tremblay, «Le Gars de Québec». J'avais eu le plaisir d'assister aux dernières représentations de cette pièce le printemps dernier dans l'amphithéâtre du T.F.E., et c'est avec une joie certaine mêlée d'un peu de craintes que j'y suis retourné. J'avais hâte de me délecter à nouveau des personnages forts et carricaturés ainsi que du rythme fou de la pièce. D'un autre côté, j'avais peur d'être confronté aux quelques «trous de mémoires» qui me mettent toujours mal à l'aise lorsqu'on entend, comme en «pré-écho», les souffleurs faire redémarrer un comédien devenu muet.

J'étais donc assis là, à 23h à attendre que la pièce commence. Et puis je me disais que le T.F.E. ne jouissait pas d'un horaire privilégié pour devoir débuter une pièce qui dure plus de 2 heures, à 23h un jour de semaine!

Le décor sur cette petite scène entourée d'un rideau unique avait été réduit au minimum, histoire de ne pas déplacer le tout T.F.E. en pleines vacances? que je me suis dit... puis les comédiens entre en scène. Ils sont colorés à souhait et le rythme de la pièce prend son envol. 5...10 minutes passent... Mais voilà que le moteur qui pousse cette ensemble de comédiens commence à avoir des rattés. M. le Maire (rôle principal) perd de l'altitude à mesure qu'il frappe d'importants trous de mémoires qui font comme des poches d'air à l'ensemble de la production. Au début, mal à l'aise ou pas, on prend ça comme un grin de sel. Mais au fur et à mesure que les trous se multiplient on se rend bien compte qu'il faudrait se poser quelque part, peut-être en catastrophe; avant même la fin de la pièce?

Personnement, vue l'heure tardive, j'ai pris mon parachute, et j'ai sauté... avant l'écrasement.

En général le public d'Edmonton aime les productin toujours soignées du T.F.E.. Mais cette fois-ci, je crois qu'on a été négligent et qu'un peu de temps supplémentaire de répétitions n'aurait pas fait de mal. Au moins pour présenter à ce festival les mêmes qualités artistiques que lors des dernières représentations au T.F.E..

Ceci dit, meilleure chance la prochaine fois!

• *Si la 91e m'était contée*

# *Du théâtre d'actualité*

YVES CARON

EDMONTON - On m'avait dit que c'était une pièce de théâtre légère, humoristique, de détente. Je m'attendais donc à un «Boulevard» ou à un «Vaudeville» hilarant, sans plus. Mais lorsqu'à gorge déployée, les comédiens du théâtre communautaire de Boîte à Popicos, laissent couler un texte qui met en relief le choix «de survie ou d'affirmation» des Franco-Albertains; du désengagement de nos élites qui malgré un discours politique fort ne font «qu'organiser des bingos et des tournois de quilles «(sic); de l'exhode de nos jeunes vers l'est; de nos relations trop distantes ou trop étroites avec l'anglophonie; de l'imaginaire conflit d'intérêt de notre «sous-ministre de la culture»? et sa compagnie d'asphaltage; de notre assimilation culturelle et nos artistes professionnels qui doivent changer de métier pour vivre... Ouf! c'est tout un plat qu'on nous sert!

Dans ce texte, comme dans un survol d'oiseau, toute la problématique de la société Franco-Albertaine est contenue (ou presque...). Bien sûr l'enveloppe est légère, humoristique et tout le Tralala, mais le contenu lui est plutôt engagé et fait un bilan très actuel de notre société. Bien sûr il s'agit de théâtre et comme tel d'un produit artistique. Les analogies avec le monde existant sont donc grosses et exagérées. Elle sont un peu comme un coup-de-pied-aux-fesses à une société pour lui dire de sortir de sa léthargie larmoyante du discours de l'assimilation et d'enfin s'affirmer et vivre d'espoir! L'espoir que nos jeunes retent et bâtissent ici en français, notre société de demain; l'espoir que la 91ième rue d'Edmonton ait bientôt son centre culturel; l'espoir que notre dynamisme culturel sera bientôt sauvé par un super héro qui se cache sous des airs de clochard...

En fait, cette pièce de théâtre pose des questions. Et n'est-ce pas le but ultime d'un produit artistique, qui par un questionnement tente de faire évoluer les mentalités, les philosophies, la politique? Des questions indirectement posées, dans ce texte conçu par un collectif du théâtre Popicos et retranscrit dans sa facture dramatique par Suzanne Shmouth.

La mise en scène de Denis Rouleau s'inspire de la formule «Broadway» ou 15 comédiens chantent et exécutent des chorégraphies, appuyées par une musicienne/chanteuse. Le jeu des comédiens est de qualité et plutôt égale dans ses deux subdivisions: les 2 ou 3 personnages principaux et les rôles de soutiens. Cependant, le seul côté à mons sens qui montre des faiblesses, sont les chorégraphies et le chant des comédiens. Ceux-ci auraient avantage à souffler plus fort leur énergie vers le public. C'est un peu trop timide. La musicienne par contre mntre qu'elle a du métier et sait pousser sa voix de façon juste.

En gros «Si la 91ième m'était contée» s'insert bien dans le contexte politique actuel de la francophonie Albertaine qui a un besoin urgent de s'identifier à une culture forte, viable, exportable. Les créateurs de la 91ième visent juste en faisant ressortir le potentiel artistique et la création des gens de manifestation artistique.

«Si la 91ième m'était contée» sera jouée en reprise à Bonnyville le 4 septembre, puis au théâtre Popicos du 10 au 20 septembre et finalement à Calgary le 26 septembre (à confirmer).



Scène de la pièce «Si la 91ième m'était contée»

# Vendre le français

PIERRE GRANGER



Lorin Card

CALGARY - Tel qu'annoncé dans Le Franco du 14 mai dernier, un comité a été formé à Calgary pour promouvoir dans la ville un bilinguisme qui survive aux Jeux Olympiques. On avait pensé appeler ce comité Concert'action, on a enfin préféré «*Contact-Calgary*», dans la ligne de son rédécesseur Contact-OCO.

Le comité, dont le président est Jacques Girard, a un agent de liaison à plein temps depuis le 15 juillet. Il s'agit de Lorin Card, natif de Cardston, dans le sud de la province.

Lorin vient de compléter sa maîtrise en traduction littéraire à l'Université de l'Alberta à Edmonton. Il a travaillé comme traducteur au bureau de la traduction de l'Alberta et ensuite comme rédacteur aux services linguistiques du ministère de l'Éducation de l'Alberta. Il a aussi enseigné le français pendant plus de trois ans à l'Université de l'Alberta.

L'agent de liaison est déjà entré en contact avec la Chambre de Commerce, des représentants de l'administration municipale et le directeur des relations publiques d'OCO'88. Il est aussi à mettre sur pied un groupe de bénévoles qui l'assisteront dans ses démarches.

En dix mois (son contrat expire le 15 mai 1988), Lorin Card doit convaincre les entreprises, la municipalité et les divers services publics de continuer le mesures prises pour servir les visiteurs francophones à l'occasion des Jeux Olympiques. Or les esprits semblent prêts à recevoir son message, car un article dans un journal de la ville disait récemment que l'industrie touristique se demande comment elle pourrait maintenir l'élan que vont lui donner les Jeux.

Cela va précisément dans le sens du message que répandra le comité Contact-Calgary. Il veut éviter de parler de «lois» et de «règlements», des notions qui rebuttent, mais insister sur le fait que le bilinguisme est utile et rentable, et fait partie de l'image «internationale» d'une ville qui veut attirer des visiteurs de partout. Et pour donner plus de poids à ce message, le comité veut organiser des activités qui rendront la communauté francophone plus visible.

L'agent de liaison a donc beaucoup de travail devant lui; il a surtout des centaines d'entreprises et d'institutions de toutes sortes à contacter. Il a besoin d'aide. Peut-être avez-vous déjà vous-même des contacts qui pourraient être utiles dans certains domaines; peut-être avez-vous l'enthousiasme qu'il faut pour «vendre le français»: venez prêter main-forte au comité Contact-Calgary et à son agent de liaison pendant quelques mois. Offrez votre collaboration à Lorin Card en lui téléphonant à l'A.C.F.A., au 228-4095.

# Perce-Neige, l'un des rares ouvrages sur le problème du célibat des prêtres

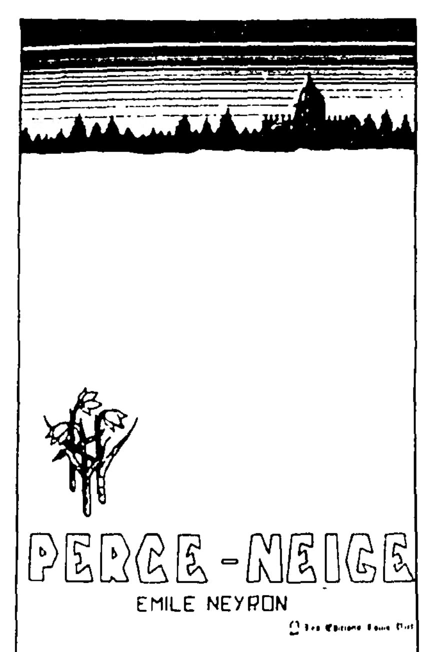
PIERRE BRAULT

À la fin juin, Les Éditions Louis Riel de Régina en Saskatchewan lançaient un livre de plus de 150 pages intitulé «Perce-Neige».

C'est un témoignage de forme romancée d'Émile Neyron, ce prêtre français qui a vécu vingt années de son ministère à San Francisco en Californie. Il contient un message exprimé de façon symbolique dans le titre lui-même: Le Perce-Neige, petite fleur blanche apparaissant à la fin de l'hiver et annonçant le printemps.

L'auteur demeurant maintenant à Calgary considère que certaines disciplines de l'Église, telle que celle du célibat ecclésiastique, sont comparables au froid glacial de l'hiver. Il souhaite qu'apparaisse bientôt le printemps et qu'y germe une législation plus humaine pour les prêtres.

Perce-Neige est l'un des rares ouvrages consacrés jusqu'à présent à une expérience humaine contemporaine découlant de cette obligation imposée par




l'Église au XIIe siècle, le célibat de ses prêtres.

Le phénomène récent de la laïcisation de nombreux prêtres catholiques et la pénurie qui en a résulté au sein du clergé catholique romain, mérite de retenir l'attention de tous les membres de l'Église.

Depuis Vatican II, de nombreux fidèles peuvent en effet se poser plusieurs questions sur l'orientation que ce concile a donné à l'Église depuis lors, c'est-à-dire depuis un quart de siècle déjà. Pour plusieurs d'entre eux, par exemple, n'est-ce pas un peu comme si le Vatican, après Jean XXIII, souscrivait à l'occuménisme, mais sans vouloir lui-même rien changer, ou presque, à ses propres règles internes? Ce sera peut-être l'une des principales questions abordées au prochain concile du Vatican?

Selon l'éditeur M. René Rottiers, Perce-Neige se présente donc comme un document du plus vif intérêt sur cette question, qui reste controversée dans le monde catholique, du célibat des prêtres. Mais il constitue de toute façon selon l'éditeur, une réponse au jugement préconçu des trop nombreux Pharisiens catholiques de nos temps modernes, qui refusent encore de considérer les prêtres mariés comme leurs frères dans le Christ.

Et M. Rottiers ajoute: «L'auteur, Émile Neyron, nous apporte son témoignage dans une langue qu'il manie à la perfection, et dans un style direct, bien vivant, où les euphémismes ont cédé la place à son esprit latin, à ses «Gauloiseries» toujours très expressives, et grâce auxquelles, comme il l'admet lui-même, il se trouve plus à l'aise en compagnie du curé de Meudon François Rabelais, qu'à l'école d'un saint évêque de Bourges, Sulpice-le-sévère».

C'est dans un esprit détendu que le lecteur est invité à ne pas perdre son souffle, ou trébucher face à certaines remarques, citations, voire à certaines audaces, etc., qui pourraient le surprendre ou l'étonner, mais qui traduisent bien la pensée directe de l'esprit latin ou gaulois sans aucune arrière-pensée, même pour parler de situations les plus sérieuses.

Perce-Neige est disponible aux Carrefours de Calgary et Edmonton ou chez l'éditeur à Régina en Saskatchewan.

## LES FÊTES DU 75e ANNIVERSAIRE À RIVIÈRE-LA-PAIX LE MARDI 8 SEPTEMBRE 1987, À 18h30 À LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA



**Marie-Rose Dandurand**

La Télévision de Radio-Canada présentera les meilleurs moments des *Fêtes du 75e Anniversaire à Rivière-la-Paix*, le mardi *8 septembre à 18h30*.

Radio-Canada propose une demi-heure bien agréable en compagnie de Marie Beaupré, directrice de la Société historique de Smoky River, d'Armand Cloutier, directeur des Fêtes du 75e, de Marie-Rose Dandurand, une pionnière âgée de 95 ans et de Mgr Légaré, évêque de Grouard-McLennan.

Réalisateur: Jean Patenaude
Animateur: André Roy



# Modification du programme de surveillance de la brucellose

En 1985, le Canada a été déclaré exempt de brucellose, maladie contagieuse qui provoque l'avortement et une réduction de la production chez les bovins. Ce n'est pas une mince victoire, car seuls les pays scandinaves et la Suisse pouvaient revendiquer ce statut.

L'éradication de cette maladie a nécessité l'établissement d'un programme extrêmement rigoureux et l'abattage de tous les animaux infectés.

Maintenant que la brucellose a été enrayée, les propriétaires de bovins peuvent à nouveau déplacer leurs bêtes sans restriction dans tout le Canada.

Mais, conformément à une convention internationale, on a continué d'exercer une surveillance stricte au cours des deux dernières années. En effet, jusqu'en avril 1987, tous les bovins de boucherie et les bovins laitiers ont été soumis à des épreuves de dépistage aussi bien aux abattoirs qu'aux marchés aux enchères.

«Au cours du processus de dépistage en vigueur jusqu'en avril dernier, certains animaux ont été achetés à un marché aux enchères, puis revendus ailleurs et testés de nouveau», explique M. Eric Broughton, chef intérimaire des Programmes de lutte d'Agriculture Canada.

Pour éviter la répétition des tests, les vétérinaires du ministère essaient maintenant d'adapter le programme de surveillance aux besoins de chaque région.

«En Colombie-Britannique, au Québec et dans les Maritimes, où la fréquence de la brucellose n'était pas plus élevée, poursuit M. Broughton, les propriétaires de bovins ne seront pas tenus de faire des prises de sang aux marchés aux enchères. Les prises de sang ne seront pratiquées qu'aux abattoirs».

L'Ontario ayant été la dernière province à se débarrasser de la brucellose, les bovins de boucherie et les bovins laitiers continueront d'être soumis aux tests de sang aux marchés aux enchères et aux abattoirs.

En ce qui concerne les provinces des Prairies, seuls les bovins de boucherie seront testés aux marchés aux enchères. Les bovins laitiers le seront aux abattoirs uniquement.

En Alberta, où deux porteurs latents ont été dépistés l'an dernier, le programme de surveillance sera maintenu. Tous les bovins de boucherie et les bovins laitiers feront l'objet de tests à la fois aux marchés aux enchères et aux abattoirs.

Selon M. Broughton, l'objectif du programme est d'éliminer l'épreuve de dépistage aux marchés aux enchères d'ici 1990. Tous les prélèvements postérieurs à cette campagne devraient être faits à l'abattoir.

Et le vétérinaire de conclure: «Je suis convaincu que ce nouveau programme nous permettra de suivre de près la situation; j'estime quand même essentiel que le secteur continue d'exercer la plus grande vigilance pour que la brucellose demeure effectivement une maladie du passé».







# Des enseignants de cinq provinces en stage à Québec

Un groupe de quinze enseignants en provenance du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont participé récemment à un stage de perfectionnement en français pour enseignants francophones.



Les 15 participants en compagnie des coordonnatrices du stage, Gisèle Giguère et Claudette Gaudreau. Dans la première rangée, on retrouve dans l'ordre habituel: Ghyslaine Pilon (Gloucester, Ontario), Monique Hébert (Winnipeg, Manitoba), Carole McLaughlin (Tracadie, Nouveau-Brunswick), Carole Ragoonaden (Winnipeg, Manitoba), Françoise Polec (London, Ontario). Deuxième rangée: Gisèle Giguère (coordonnatrice), Brigitte Tremblay (Newcastle, Nouveau-Brunswick), Jacqueline Robson (Victoria, Colombie-Britannique), Colette Tardif (Edmonton, Alberta), Marie-Andrée Lafleur (Ottawa, Ontario), Glen Pfeifer (Winnipeg, Manitoba), Gisèle Nantais (Orléans, Ontario), Léonard Rousseau (Edmonton, Alberta), Jeanine Ferran Saint-Onge (Frédéricton, Nouveau-Brunswick), Claudette Gaudreau (coordonnatrice), Jeanine Vaillancourt (Ottawa, Ontario), Evelyn Léger (Calgary, Alberta).

Ce stage, qui s'est tenu à Québec, du 5 au 18 juillet dernier, a permis aux participants de perfectionner leur méthode d'enseignement du français. Organisé par l'Association québécoise des professeurs de français, le stage a été rendu possible (pour une quatrième année consécutive) grâce à une subvention du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du gouvernement du Québec.

Au cours de leur séjour, les stagiaires ont profité de leurs moments libres pour prendre part à différentes activités socio-culturelles qui leur étaient offertes. C'est ainsi qu'ils ont pu visiter les hauts-lieux touristiques de Québec, explorer l'Ile d'Orléans, assister à une pièce de théâtre, faire une croisière sur le Saint-Laurent à bord du bateau d'excursion le Louis-Jolliet, et goûter aux différents attraits de la région.

Les participants se sont déclarés très satisfaits de ce stage qu'ils ont qualifié de fort enrichissant tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel.

## Transport urbain scolaire réétabli dans le Lakeland

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - C'est à reculons et en maugréant que les conseillers scolaires catholiques ont réétabli le transport des étudiants urbains mais ils refusent de payer la note au taux de 50% selon les anciennes ententes avec les écoles publiques.

Le coût sera 140$ par enfant avec un maximum de 280$ par famille.

Denis Ducharme a voté contre la motion car d'après ce dernier, toute cette épisode ne tient pas et fut imposée par les commissaires des écoles publiques. Les parents de Bonnyville étaient à organiser leur propre transport des étudiants au moment où les écoles publiques ont changé d'idée.

Lors de la formation des 2 conseils scolaires du Lakeland en 1980, un système conjoint de transport des étudiants fut établi à la suite d'une étude effectuée par des experts dans le domaine. Un gérant supervise les quelque 15 compagnies privées de transport qui opèrent 80 autobus dans le Lakeland.

Un comité conjoint gère le transport, établit les politiques et les règlements nécessaires pour la bonne conduite des systèmes de transport des étudiants face aux réductions des octrois scolaires et d'une économie locale réduite, les deux commissions scolaires décidèrent l'an passé de terminer le transport des étudiants dans les villes et villages des systèmes scolaires. Cependant la mise en oeuvre de cette décision fut retardée à septembre '87.

En juin dernier la commission scolaire des écoles publiques a changé d'idée, face au mécontentement des parents de Cold Lake et Grand Centre surtout. Les deux représentants des écoles publiques au comité conjoint du transport scolaire ont voté contre la révolution et se sont opposé à la manière cavalière que leurs collègues les traitaient et leur manque de respect pour leurs collègues des écoles catholiques.

Devant cette situation, les conseillers scolaires catholiques s'interrogeaient lors de leur dernière réunion quant à leur rôle et la nécessité d'un comité conjoint lorsqu'un des membres travaillant à l'encontre des décisions prises ensemble. Selon le président Jean-Claude Lajoie «Face aux décisions prises unilatéralement par nos amis du public dans ce domaine, nous devons clarifier le mandat et l'autorité du comité conjoint. Il doit y avoir respect et réciprocité ou tout va s'écrouler».

De plus d'ajouter le président Lajoie, «Nous sommes et seront appelés à collaborer encore davantage face aux réductions des subventions provinciales en éducation».

# Entrepreneur local choisi

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - La municipalité rurale de Bonnyville a octroyé la construction de son Hôtel de Ville à un entrepreneur local GenMec Construction dont le propriétaire est M. Clermont Roy.

GenMec a présenté l'appel d'offre le plus bas au montant de 575 000$ pour mériter le projet.

Chandos Construction d'Edmonton était le deuxième plus bas soumissionnaire à 585 300$.

Les trois autres entrepreneurs qui avaient répondu à l'appel d'offres étaient: Alliance Construction à 614 000$; Robert Vincent à 650 580$; et Oasis Construction à 785 000$.

Selon Clermont Roy la construction du nouvel Hôtel de Ville débutera à la fin août. Le nouvel édifice sera érigé sur la rue principale au même endroit que l'ancien bureau.

Le Conseil des écoles publiques du Lakeland n'a pas encore finalisé ses projets car, les conseillers scolaires ne peuvent s'entendre sur l'emplacement de leurs nouveaux bureaux.

Pendant de nombreuses années les écoles publiques et la municipalité rurale patagèrent le même édifice qui fut incendié le printemps dernier.

La société Cary Cunnigham a gagné le concours pour l'architecture de ce nouvel immeuble de 6 000 pieds carrés qui sera érigé au centre-ville de Bonnyville.

## MAMOWAPIK
## À LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA
## LE JEUDI 10 SEPTEMBRE 1987, À 18h30

*Mamowapik* (signifie «Rencontre» en Cree) est un camp au cours duquel les scouts et guides francophones de l'Alberta ont pu vivre une aventure culturelle et historique tout en préparant une création collective relatant l'arrivée des missionnaires et des pionniers à la Mission de Lac La Biche.

Les jeunes scouts et guides interprètent et revivent l'époque des Voyageurs, au début de la colonie métis, ainsi que la fondation du couvent, en 1862, par les Soeurs grises.

Région très riche en histoire, la Mission de Lac La Biche est l'une des plus anciennes de la Province. Elle fut un point important pour la Francophonie en Alberta et aussi dans la découverte du Grand Nord.

Réalisatrice: Julia Sargeaunt
Animateur: André Roy

# Kananaski II pour le Nord-est albertain

LIONEL RÉMILLARD

Quatre ministre albertains et deux de la Saskatchewan ont visité Cold Lake et la région afin de déterminer son plein potentiel touristique.

La ville de Cold Lake s'est préparée en conséquence malgré la mort tragique de Mme Vivian Johnston dans un accident de voiture à High River. Son époux le maire Warren Johnston a insisté pour que la tournée des ministres est lieu telle que prévue.

MM. Isley et Johnston entendent obtenir les trois points suivants: une entente Alberta-Saskatchewan pour la création d'un parc interprovincial comprenant le lac et ses 400 milles de grève; la création d'un organisme responsable pour l'entretien de la nouvelle marina de $1,5 million annoncée le mois dernier par le gouvernement fédéral; et la mise en place d'un plan pour le développement de Cold Lake - Lac la Biche en un Kananaski II pour le nord-est albertain, par les gouvernements provinciaux et fédéral et la participation de l'industrie privée touristique.







Paroisses francophones

## Messes du dimanche

**Immaculée-Conception**
10830, 96e rue
Dimanche: 10h30

**St-Albert**
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

**Ste-Anne**
16422, 99A avenue
Dimanche: 11h

**St-Thomas d'Aquin**
8760, 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h et 11h

**St-Joachim**
9928, 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

**Ste-Famille à Calgary**
1719, 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30




FACULTÉ SAINT-JEAN

# ÉDUCATION PERMANENTE

UNIVERSITY OF ALBERTA

# Liste des cours-automne 1987

## L'ÉDUCATION PERMANENTE

*Offre une grande variété de cours et d'activités:*

- *cours en vue de l'obtention d'un diplôme*
- *cours d'intérêt général*
- *cours de langues*
- *sessions de formation*
- *ateliers conçus pour répondre à des besoins précis*
- *conférences et discussions*

*Présente une grande souplesse qui permet aux apprenants de parfaire leurs connaissances à des périodes, par des moyens et en des lieux de leurs choix:*

- *le jour, le soir, sessions intensives ou régulières*
- *enseignement en personne ou à distance*
- *sur campus ou hors campus*

*Les frais varient selon chaque cours ou activité*

*Renseignements auprès de:*

**Faculté Saint-Jean**
**Éducation permanente**
**University of Alberta**
**Édifice Le Château**

**8406, 91e Rue**
**Edmonton, Alberta**
**T6C 4G9**
**(403) 468-1582**

## LES CENTRES DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

- *Région de Calgary ...... Tél.: 297-4023*
- *Région du Nord-Est ...... Tél.: 645-3646*
- *Région de Rivière-la-Paix ...... Tél.: 324-3822*
- *Région de Morinville/Legal ...... Tél.: 961-3665*

* *Les Centres régionaux sont parrainés par les Alberta Vocational Centre de Grouard, de Lac la Biche et de Calgary, en coopération avec la Faculté Saint-Jean.*

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

*1. Pour assister aux cours, la totalité des frais d'incription doit être payée. Ces frais sont réduits de moitié pour les personnes de l'Âge d'or. Un minimum de huit apprenants est requis pour qu'un cours puisse être offert. Si ce minimum n'est pas atteint, le cours peut être annulé une semaine avant la date du début du cours. Les apprenants déjà inscrits en seront avisés.*

*2. Si un cours est annulé, les frais d'inscription seront remboursés. Si un apprenant se retire d'un cours, un avis de retrait écrit doit être envoyé au directeur adjoint. Une absence ou un message téléphonique ne constituent pas un avis de retrait. En cas de retrait, 15% du montant total du cours sera retenu pour couvrir les frais administratifs.*

3. **Partageons nos talents:** *Vous connaissez quelqu'un qui a des talents dans un domaine spécial (art, théâtre, artisanat, etc.)? Présentez-nous cette personne et, ensemble, nous lui permettrons de partager ses talents et ses connaissances avec d'autres.*

4. **Futurs programmes:** *S'il y a un cours qui vous intéresse et qui n'apparaît pas sur cette liste, n'hésitez pas à nous le signaler. Nous nous efforcerons de tenir compte de vos suggestions dans l'établissement des futurs programmes.*

*5. Les inscriptions peuvent se faire auprès de l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean, au 468-1582. Les bureaux administratifs de la Faculté Saint-Jean seront également ouvert les 16 et 17 septembre de 19h à 21h pour les inscriptions. Nous tenons ici à exprimer notre reconnaissance au Fonds St-Jean, au Secrétariat d'État et à Alberta Advanced Education, dont la générosité nous permet d'offrir ces cours. Les cours par téléconférence sont rendus possibles grâce à la coopération de l'Alberta Vocational Centre de Grouard.*

### COURS À CRÉDITS PAR TÉLÉCONFÉRENCE

| Coûts: | | |
|---|---|---|
| | . Droit de demande d'admission à l'Université | 25,00$ |
| | . Inscription pour chaque demi-cours | 115,50$ |
| | . Auditeur | 57,75$ |
| | . Bibliothèque et ordinateur (obligatoire) | 10,00$ |

*Les apprenants qui ne sont pas admis à l'Université et qui désirent suivre des cours par téléconférence s'inscrivent le premier soir du cours sous la rubrique* **UNCLASSIFIED STUDENT.**

*Cependant ils doivent se pré-inscrire le plus tôt possible à l'Éducation permanente, ou encore auprès des facilitateurs locaux. Le nombre d'inscriptions est limité.*

**N.B. Ces cours sont également disponibles au secteur populaire (cours non-crédités):**

| | |
|---|---|
| . 1 session | 8,00$ |
| . 12 sessions | 70,00$ |
| . matériel pédagogique | 50,00$ |

**Ces cours sont offerts à partir de la Faculté Saint-Jean à Edmonton aux centres suivants: Bonnyville, Calgary, Falher, Fort McMurray, Gravelbourg, Lac La Biche, Lethbridge, McLennan, Morinville, Prince Albert, Rivière-la-Paix, St-Paul, Yellowknife.**

**ECONE 201: Introduction à la micro-économie**
***3(3-0-0)**
*Du 21 septembre au 7 décembre; le lundi; 18h30 à 21h30*
**Professeur:** *Michel Noël*
**Description du cours:** *Analyse économique, problèmes et politiques, avec l'accent sur l'économie canadienne; rôle des consommateurs et des compagnies dans les marchés à compétition et à monopole; capital étranger dans l'économie canadienne; distribution des revenus, inégalité et pauvreté; utilisation du milieu; politiques économiques gouvernementales.*
**Prérequis:** *Mathématiques 30 ou l'accord du doyen. Ce cours est un prérequis au cours COMPT 202: Introduction à la comptabilité qui sera offert en septembre 1988.*

**FO ED 401: Les écoles françaises en situation minoritaire**
***3(3-0-0)**
*Du 22 septembre au 8 décembre; le mardi; de 18h30 à 21h30*
**Professeur:** *France Levasseur-Ouimet et son équipe*
**Description du cours:** *Son historique et sa situation sur le plan national, son rôle, ses buts, sa création, sa gérance et ses programmes. Les besoins auxquels elle doit répondre. L'article 23 et la loi scolaire. Le rôle des parents et des enseignants. L'école française et les programmes d'immersion: distinction et comparaison. Avenir de l'école française au Canada et en Alberta. Ce cours aura un intérêt particulier pour les individus et groupes s'intéressant à la question des écoles françaises en milieu minoritaire.*

### COURS À CRÉDITS

**HISTE 360: Introduction à l'étude de l'histoire du Canada de 1500 à 1867**
**3(3-0-0)*
*Du 15 septembre au 8 décembre; le mardi; de 19h à 22h*
**Professeur:** *Gratien Allaire*
**Description du cours:** *Conçu pour servir de base aux cours de niveau supérieur en histoire canadienne. Auparavant HISTE 278; ce cours n'est pas accessible aux étudiants ayant des crédits pour HISTE 278.*

### VOUS ÊTES CINQ PERSONNES INTÉRESSÉ(E)S À UN DES COURS SUIVANTS?

- *Conditionnement physique*
- *Connaissance de soi*
- *Danse aérobique*
- *Danse sociale*
- *Histoire des Franco-Albertains*
- *Poterie*
- *Etc.*

**Laissez vos noms à l'Éducation permanente et le cours désiré sera organisé!**

### COURS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

**COURS DE FRANÇAIS À CONTENU JOURNALISTIQUE**
*Les 11 et 12 septembre; vendredi de 19h 22h et samedi de 9h à 15h*
**Personne ressource:** *Guy Lacombe*
**Frais de scolarité:** *24,00$*
**Lieu:** *Faculté Saint-Jean*
**Description du cours:** *Apprendre les techniques pour écrire des textes simples et faciles à comprendre. Comment écrire un petit article pour un journal ou une revue. Choisir un sujet. Connaître son public. Savoir s'informer: le matériel nécessaire, les sources. Savoir établir la longueur et la structure d'un texte. Savoir prendre des notes. Comment mener une entrevue, etc...*

**LEÇONS PRIVÉES DE PIANO POUR ENFANTS ET ADULTES**
*Disponibilité entre le 1er septembre 1987 et le 30 juin 1988*
**Personne ressource:** *Richard Frapet*
**Frais de scolarité:** *16,50$/45 min./sem. ou 66,00$/mois*
*22,00$/1 heure/sem. ou 88,00$/mois*
*28,00$/4 cours d'une heure de solfège (facultatif)*
**Lieu:** *Faculté Saint-Jean*
**Description du cours:** *Programme d'étude du «Western Board of Music» ou du «Royal Conservatory of Toronto» au choix de l'étudiant*

**AUTO-HYPNOSE**
*Du 16 septembre au 7 octobre; le mercredi; de 19h à 22h*
**Personne ressource:** *Anny Slegten*
**Frais de scolarité:** *40,00$*
**Lieu:** *Faculté Saint-Jean*
**Description du cours:** *L'apprenant fera l'expérience de plusieurs méthodes par sa participation active au cours divisé en quatre volets:*
- *la définition et usages de l'hypnose;*
- *la relation entre l'esprit conscient et l'esprit subconscient;*
- *la suggestion: méthodes variées;*
- *l'auto-suggestion: ses applications.*

**ANALYSE DE CONTENU DES MÉDIAS I**
*Du 21 septembre au 9 novembre; le lundi; 19h à 21h*
**Personne ressource:** *Pierre I. Girard*
**Frais de scolarité:** *48,00$*
**Lieu:** *Faculté Saint-Jean*
**Description du cours:** *Présentation des principales théories de la communication; les applications générales de ces théories; la publicité: médias électroniques et écrits; conception et réalisation du message.*

**LA PHOTOGRAPHIE I**
*Du 23 septembre au 21 octobre; le mercredi; de 19h à 22h*
**Personne ressource:** *Michel Raymond*
**Frais de scolarité:** *45,00$ (matériel entre 10,00$ et 15,00$)*
**Lieu:** *A.C.F.A. provinciale*
**Description du cours:** *Travaux pratiques et développement en noir et blanc.*
**Équipement obligatoire:** *appareil 35mm (SLR)*

**LA PHOTOGRAPHIE II**
*Du 28 octobre au 25 novembre; le mercredi; de 19h à 22h*
**Personne ressource:** *Michel Raymond*
**Frais de scolarité:** *45,00$ (matériel entre 10,00$ et 15,00$)*
**Lieu:** *A.C.F.A. provinciale*
**Description du cours:** *Travaux pratiques et développement en noir et blanc*
**Équipement obligatoire:** *appareil 35mm (SLR)*

**INTRODUCTION À L'ART ORATOIRE**
*Du 23 septembre au 11 novembre; le mercredi; de 19h à 22h*
**Personne ressource:** *Maryse Jobin*
**Frais de scolarité:** *72,00$*
**Lieu:** *Faculté Saint-Jean*
**Description du cours:** *Développer et améliorer vos connaissances dans l'art des communications et du rôle de chef de file: la fonction des gestes; la projection et la tonalité de la voix; une présentation bien préparée et bien structurée; des démonstrations pratiques et mises en situation.*

**ORDINATEUR - NIVEAU DÉBUTANT**
*Du 16 septembre au 21 octobre; le mercredi; de 19h à 22h*
**Personne ressource:** *Ernest Lefebvre*
**Frais de scolarité:** *54,00$*
**Lieu:** *École J.H. Picard*
**Description du cours:** *Traitement de texte, base de données et tableur sur programme AppelWorks (Appel 2E)*

**ORDINATEUR - NIVEAU AVANCÉ**
*Le samedi 31 octobre, de 9h30 à 16h30*
**Personne ressource:** *Ernest Lefebvre*
**Frais de scolarité:** *24,00*
**Lieu:** *École J.H. Picard*
**Description du cours:** *Traitement de texte et base de données sur programme AppelWorks (Appel 2E)*

**IDÉES POUR CONFECTION RAPIDE DE COSTUMES**

**1. POUR ENFANTS:**
*Le samedi 3 octobre; de 13h à 16h*
**Personne ressource:** *Odette Dionne*
**Frais de scolarité:** *10,00$*
**Lieu:** *Faculté Saint-Jean*
**Description du cours:** *Idées de costumes et de matériel à utiliser pour la confection de costumes pour enfants*

**II. POUR ADULTES:**
*Le samedi 10 octobre; de 13h à 16h*
**Personne ressource:** *Odette Dionne*
**Frais de scolarité:** *10,00$*
**Lieu:** *Faculté Saint-Jean*
**Description du cours:** *Idées de costumes et de matériel à utiliser pour la confection de costumes pour adultes*

**CRÉATION ET FABRICATION DE COSTUMES DE THÉÂTRE DE A À Z**
*Du 14 octobre au 16 décembre; le mercredi; de 19h à 21h30*
**Personne ressource:** *Odette Dionne*
**Frais de scolarité:** *75,00$*
**Lieu:** *Faculté Saint-Jean*
**Description du cours:** *Avec l'aide d'un texte, de croquis et de matériaux appropriés, apprendre les méthodes de travail et les techniques de fabrication de costumes de théâtre. Les costumes réalisés seront utilisés pour la pièce «La belle au bois dormant» (TFE)*

**ARRANGEMENTS FLORAUX POUR LA SAISON DES FÊTES**
*Du 24 novembre au 1er décembre; le mardi; de 19h à 22h*
**Personne ressource:** *Léonard Rousseau*
**Frais de scolarité:** *18,00$ (matériel entre 30,00$ et 40,00$)*
**Lieu:** *Faculté Saint-Jean*
**Description du cours:** *Venez fabriquer vos arrangements de Noël: couronnes, centres de table, arrangements floraux, etc. Des matériaux naturels, séchés et artificiels seront offerts sur place. Aucune expérience est nécessaire, seul l'intérêt et le goût de fabriquer vous-mêmes vos décors pour Noël.*

## CONFÉRENCES

*Pour souligner le* **10e anniversaire de la Faculté Saint-Jean** *et le* **80e anniversaire de l'Institution,** *une série de conférences radiodiffusées sera organisée avec la collaboration du Bureau du Québec, de Radio-Canada et de l'Institut de recherche de la Faculté Saint-Jean et du Théâtre Français d'Edmonton.*
*La première conférence sera donnée par* **Madame Antonine Maillet le 16 octobre 1987.**

**À SURVEILLER!**

## CONDITION FÉMININE

**Programme d'orientation pour les femmes (Nouveau Départ)**
*Du 22 septembre au 19 novembre; les mardis de septembre et d'octobre; les mardis et jeudis de novembre; de 19h à 22h30*
**Personne ressource:** *Ce cours est offert par une équipe de personnes ressources*
**Coordonnatrice du programme:** *Adrienne Bernard*
**Frais de scolarité:** *pour les personnes éligibles, ce cours est subventionné par le Centre d'emploi du Canada*
**Lieu:** *Faculté Saint-Jean*
**Description du cours:** *1) Connaissance de soi: la participante apprend à identifier ses besoins et à les exprimer; 2) Information sur les différentes options: la participante apprend à s'auto-orienter en jetant un regard nouveau sur le foyer, le marché du travail, l'engagement social et le retour aux études.*

**COMPRENDRE ET PRÉVENIR: LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES!**
*Du 6 octobre au 24 novembre; le mardi; de 19h à 21h*
**Personne ressource:** *Suzanne Lacroix*
**Frais de scolarité:** *48,00$*
**Lieu:** *Faculté Saint-Jean*
**Description du cours:** *Ce cours propose une démarche de sensibilisation face à un problème social préoccupant; au moyen d'exposés, de travail en équipe et de documents audio-visuels, les apprenantes vont élaborer leur compréhension de plusieurs manifestations de la violence envers les femmes dans notre société, dont la pornographie, le phénomène des femmes battues et, le viol.*

**S'APPRIVOISER À TRAVERS L'EXPRESSION CRÉATRICE!**
*Du 30 septembre au 4 novembre; le mercredi; de 19h à 21h30*
**Personne ressource:** *Pierrette Requier*
**Frais de scolarité:** *55,00$*
**Lieu:** *Faculté Saint-Jean*
**Description du cours:** *Ce cours propose une démarche vers soi à travers l'expérience de la créativité: les apprenantes vont explorer et extérioriser leur espace intérieur (énergie, perceptions, images) au moyen de la relaxation et de l'activité créatrice.*

**WEN-DO ÉLÉMENTAIRE (AUTO-DÉFENSE POUR LES FEMMES)**
*Du 1er octobre au 5 novembre; le jeudi; de 19h à 21h30; OU les samedis 17 et 24 octobre; de 9h à 16h30*
**Personne ressource:** *Anne Mageau*
**Frais de scolarité:** *45,00$*
**Lieu:** *Faculté Saint-Jean*
**Description du cours:** *Le Wen-Do est une méthode conçue spécialement pour rencontrer les besoins des femmes en matière d'auto-défense. Le Wen-Do enseigne la vigilance, la prévention et, l'action en situation d'agression. Les femmes de tous les âges et de toutes les conditions physiques peuvent s'inscrire: un cours de Wen-Do comprend des techniques de respiration, des discussions, aussi bien que des exercices physiques.*

**THÉÂTRE...THÉÂTRE...THÉÂTRE**
*Représentation de la pièce «Ça crève les yeux, ça crève le coeur» par la troupe du Théâtre Parminou, le mardi 10 novembre, à 19h30*
**Admission:** *6,00$ et 3,50$ pour les étudiants et les personnes de l'Âge d'or.*
**Lieu:** *SUB Theatre*
**Description de la pièce:** *«Dès leur arrivée, les spectateurs et les spectatrices sont accueillis(es) par Gérard, le dépanneur du coin, alors que Claire tente de faire signer une pétition contre l'étalage de matériel pornographique à la portée des enfants...» Cette pièce aborde la pornographie par le biais de ses effets sur nos rapports avec les autres et la société. La représentation est suivie d'une période d'animation.*
**Des subventions sont disponibles pour aider à défrayer les frais de garde d'enfants et le coût du billet.*

**CINÉ-FEMMES**
*Rencontres mensuelles commençant en septembre.*
**Coût et lieu:** *à confirmer*
**Description de l'activité:** *Au moyen de documents audio-visuels traitant de la condition féminine, cette activité propose aux participantes d'examiner «le comment et le pourquoi» des changements dans les rôles, les occupations et les styles de vie des femmes. Les participantes y trouveront une occasion de se sensibiliser et d'échanger leurs impressions et leurs observations.*

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

*(pour les cours non-crédités seulement)*

NOM: ______________ PRÉNOM: ______________
ADRESSE: ______________ VILLE: ______________
PROVINCE: ______________ CODE POSTAL: ______________
No tél.: Résidence: ______________ Bureau: ______________
Ci-joint la somme de: ______________
NOM DU/DES COURS: ______________

S.V.P. faire le chèque à l'ordre de: **Éducation permanente**
*Suggestion(s) de cours pour l'avenir:* ______________

*Les frais de scolarité sont réduits de moitié pour les personnes de l'Âge d'or.*

## COURS DE FORMATION À LA DIRECTION BÉNÉVOLE

### POUR PERFECTIONNER VOS QUALITÉS DE CHEF

**Les cours suivants seront offerts sur demande. Pour vous inscrire il suffit de communiquer auprès de l'éducation permanente de votre région ou Alberta Recreation and Parks.**

**Gestion du temps**
*Vous pourrez acquérir des connaissances en gestion du temps qui vous aideront à fixer des buts et des priorités, éliminer les pertes de temps et, en général, être davantage maître de votre temps... et de votre vie.*
**Marketing**
*Nous vous apprendrons comment «vendre» vos programmes et devenir suffisamment compétitif pour atteindre l'autonomie financière.*
**Gestion financière et collecte de fonds**
*Nous vous aiderons à administrer vos fonds et à recueillir les argents dont vous aurez besoin pour diriger votre organisme plus efficacement.*
**Planification à court et à long termes**
*Pour que votre organisme connaisse le succès, vous devez apprendre à formuler des politiques et à établir des buts et des objectifs à cours et à long termes. Nous pouvons vous aider!*
**Leadership** *(direction et dynamique de groupe)*
*Nous vous rendrons plus dynamique dans votre rôle de chef pour vous aider à superviser d'autres bénévoles, diriger efficacement une équipe de travail et vous attaquer aux problèmes à bras-le-corps.*
**Motivation des autres bénévoles**
*Nous vous aiderons à stimuler l'enthousiasme auprès d'autres bénévoles, à déléguer efficacement des responsabilités et à obtenir les engagements nécessaires pour mener un programme sans problème.*

## COURS DE PERFECTIONNEMENT

**FRANÇAIS ÉCRIT POUR FRANCOPHONES I**
*Du 29 septembre au 29 octobre; le mardi et le jeudi; de 19h30 à 21h30*
**Personne ressource:** *à confirmer*
**Frais de scolarité:** *60,00$*
**Lieu:** *Faculté Saint-Jean*
**Description du cours:** *Révision des difficultés grammaticales (conditionnel, subjonctif, accord), anglicisme, majuscules, accents.*

**FRANÇAIS ÉCRIT POUR FRANCOPHONES II**
*Du 31 octobre au 5 décembre; le samedi; de 9h à 12h*
**Personne ressource:** *à confirmer*
**Frais de scolarité:** *54,00$*
**Lieu:** *Faculté Saint-Jean*
**Description du cours:** *Étude de la phrase simple et de la phrase complexe: propositions circonstancielles, relatives et complétives. Approfondissement de certains aspects de la morphologie. Concordance des modes et des temps. La ponctuation. Exercices de composition.*

**FRANÇAIS ÉCRIT POUR FRANCOPHONES III**
*Du 28 septembre au 28 octobre; le lundi et le mercredi; de 19h30 à 21h30*
**Personne ressource:** *à confirmer*
**Frais de scolarité:** *60,00$*
**Lieu:** *Faculté Saint-Jean*
**Description du cours:** *Perfectionnement des connaissances dans le domaine de l'expression écrite. Étude approfondie de la phrase complexe: propositions circonstancielles, relatives, complétives. Enrichissement du vocabulaire, comparaison de la syntaxe anglaise et de la syntaxe française. Exercices de composition: le paragraphe, exposé de point de vue. Analyse de textes au choix des étudiants.*

## LE CENTRE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE DE CALGARY

**NOUVEAU DÉPART**
*Du 6 octobre au 12 novembre; le mardi et le jeudi; rencontres de 3h30 chacune*
**Personne ressource:** *Ce cours est donné par une équipe*
**Coordonnatrice du programme:** *Louise Huard-Peake*
**Frais de scolarité:** *pour les personnes éligibles, ce cours est subventionné par Emploi et Immigration Canada.*
**Lieu:** *Alberta Vocational Centre*
**Description du cours:** *Douze rencontres qui comportent deux volets:*
*1. La connaissance de soi où la participante apprend à reconnaître ses besoins et à les exprimer. Elle examine également les implications affectives et corporelles d'un nouveau départ, son degré d'autonomie et ses réactions face à certains échecs.*
*2. L'information sur les différentes options: la participante apprend à s'auto-orienter en jetant un regard nouveau sur le foyer, en se questionnant sur le marché du travail, l'engagement social et le retour aux études.*
*3. Une rencontre de suivi afin de permettre à la participante d'évaluer la pertinence de son plan d'action et de faire le point sur son cheminement.*

**LA GRAMMAIRE PAR L'ÉCRITURE ET LA LECTURE**
*Du 6 octobre au 10 novembre; le mardi; de 19h à 22h*
**Personne ressource:** *Andrée Blouin*
**Frais de scolarité:** *60,00$*
**Lieu:** *Alberta Vocational Centre, #651*
**Description du cours:** *Test d'évaluation + techniques de bonne rédaction, verbes, participes passés + participes présents, nombres + homonymes, accentuation, abréviation.*

**ORDINATEUR EN FRANÇAIS (TRAITEMENT DE TEXTE, ÉCRIVAIN PUBLIC)**
*Du 19 octobre au 23 novembre; le lundi; de 19h à 22h*
**Personne ressource:** *Lise Sinclair*
**Frais de scolarité:** *75,00$*
**Lieu:** *École Bishop Pinkham*
**Description du cours:** *Ce cours présentera un traitement de texte qui est assez facile d'emploi tout en permettant d'obtenir au clavier et à l'écran tous les accents de la langue française. Ce logiciel est conçu pour les micro-ordinateurs Apple II, Apple IIe, Apple IIc. Il est aussi disponible pour le Commodore 64.*

*Ce cours est offert en collaboration avec le Calgary Board of Education.*

**CUISINE ET PÂTISSERIE CLASSIQUE**
*Du 30 septembre au 28 octobre; le mercredi; de 19h à 22h*
**Personne ressource:** *Claude Lagana*
**Frais de scolarité:** *50,00$*
**Lieu:** *James Fowler High School*
**Description du cours:** *Une approche fondamentale, pratique et simple de l'art de cuisiner. Théorie de cuisine, technique professionnelle, démonstration pratique.*
*Ce cours est offert en collaboration avec le Calgary Board of Education*

**TRAITEMENT DE TEXTE: WORD PERFECT 4.1 (version française)**
*Du 6 octobre au 10 novembre; le mardi; de 19h à 22h*
**Personne ressource:** *John Moar*
**Frais de scolarité:** *75,00$*
**Lieu:** *Alberta Vocational Centre #560*
**Description du cours:** *Ce cours présentera un taritement de texte qui est assez facile d'emploi tout en permettant d'obtenir au clavier et à l'écran tous les accents de la langue française en utilisant le logiciel Pàc-Clavier. C'est un logiciel conçu pour les micro-ordinateurs IBMPC ou compatible.*

**COUTURE**
*Les 19 et 26 septembre, 3 et 17 octobre, le samedi, de 9h à 13h*
**Personne ressource:** *Hélène Huard*
**Frais de scolarité:** *50,00$*
**Lieu:** *Viscount Bennett Centre*
**Description du cours:** *Ce cours s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à la couture et répond individuellement aux besoins de chacun.*
*Ce cours est offert en collaboration avec le Calgary Board of Education.*

**VIVRE EN FRANÇAIS À CALGARY**
*La date et le lieu des rencontres sont déterminées selon les besoins de chaque groupe.*
**Personne ressource:** *à confirmer*
**Frais de scolarité:** *25,00$ (Un brochure est en vente à 1,00$)*
**Description du cours:** *Une session d'information de trois heures sur les organismes et les activités en français à Calgary.*

**AÎNÉS EN SANTÉ**
**Renseignements et inscription:** *Le Centre de l'Éducation permanente (AVC),297-4023*
**Description du cours:** *Offert en collaboration avec l'Ambulance Saint-Jean, ce programme répond spécialement aux besoins qu'éprouvent les canadiens en vieillissant et aux questions qu'ils se posent relativement aux soins de santé. Les modules suivants y sont abordés: savoir s'adapter aux changements sur le plan physique, l'activité physique, bonne nutrition=bonne santé, savoir faire face au stress, savoir prendre ses médicaments, les urgences, l'importance d'un milieu sûr, que faire en cas de maladie, savoir garder son indépendance.*

**ET AUTRES COURS:**
**Premiers soins**
**Grammaire niveau avancé**
**et plusieurs autres**

## LE CENTRE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE DE RIVIÈRE-LA-PAIX

**FALHER**

**AIDER MES ENFANTS À EXISTER**
*Du 4 au 10 novembre; de 19h à 22h (le samedi 7 novembre et le dimanche 8 novembre, de 9h à 18h)*
**Personne ressource:** *Édith Boucher*
**Frais de scolarité:** *65,00$*
**Lieu:** *École Routhier*

**LECTURE ENFANTINE**
*Le samedi 24 octobre; 10h à 16h*
**Personne ressource:** *Lyne Fournier*
**Frais de scolarité:** *15,00$*
**Lieu:** *École Routhier*

**McLENNAN**

**FRENCH IMMERSION FOR ADULTS: BEGINNER I**
*Du 6 octobre au 8 décembre; le mardi; de 19h à 22h*
**Personne ressource:** *Madeleine Labrecque*
**Frais de scolarité:** *35,00$*
**Lieu:** *Campus A.V.C.*

**INTRODUCTION À LA MENUISERIE**
*Du 21 octobre au 16 novembre; le lundi et le mercredi, de 19h à 22h*
**Personne ressource:** *Serge Bernier*
**Frais de scolarité:** *22,00$ et matériel*
**Lieu:** *Atelier Kitchen Decor*

## LE CENTRE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE RÉGION NORD-EST

**ST-PAUL**

**SESSION D'ART ORATOIRE**
*Du 7 octobre au 25 novembre; le mercredi; de 19h à 21h*
**Personne ressource:** *Abbé Rolland Bissonnette*
**Frais de scolarité:** *30,00$*
**Lieu:** *Centre culturel de St-Paul*
**Renseignements:** *Centre culturel de St-Paul, 645-4800*

**LA GRAMMAIRE - LA LECTURE FRANÇAISE**
*Du 6 octobre au 24 novembre; le mardi; de 19h à 22h*
**Personne ressource:** *Jean Coty*
**Frais de scolarité:** *45,00$*
**Lieu:** *Centre culturel de St-Paul*
**Renseignements:** *Centre culturel de St-Paul, 645-4800*

**CONDITIONNEMENT PHYSIQUE POUR GENS DE L'ÂGE D'OR**
*Les 12 et 14 octobre; le lundi et le mercredi matin*
**Personne ressource:** *à confirmer*
**Frais de scolarité:** *à confirmer*
**Lieu:** *Centre d'Âge d'or de St-Paul*
**Renseignements:** *Louis Bisson, 645-4831*

**BONNYVILLE**

**L'INFORMATIQUE**
*Du 7 octobre au 25 novembre; le mercredi; de 19h à 21h*
**Personne ressource:** *Robert Ward*
**Frais de scolarité:** *30,00$*
**Lieu:** *à confirmer*
**Renseignements:** *Robert Ward, 826-6219*

**LA GRAMMAIRE - LA LECTURE FRANÇAISE**
*Du 8 octobre au 26 novembre; le jeudi; de 19h à 22h*
**Personne ressource:** *à confirmer*
**Frais de scolarité:** *45,00$*
**Lieu:** *Centre culturel de Bonnyville*
**Renseignements:** *Centre culturel de Bonnyville, 826-5275*

**CONDITIONNEMENT PHYSIQUE POUR GENS DE L'ÂGE**
*Les 5 et 7 octobre; le lundi et mercredi matin*
**Personne ressource:** *Antoinette Tellier*
**Frais de scolarité:** *à confirmer*
**Lieu:** *Centre culturel de Bonnyville*
**Renseignements:** *Centre culturel de Bonnyville, 826-5275*

**MALLAIG & ST-VINCENT**

**EXERCICES AÉROBIQUES**
*Octobre/novembre à confirmer*
**Personne ressource:** *Cécile Gratton*
**Frais de scolarité:** *25,00$*
**Lieu:** *Salle paroissiale de St-Vincent*
**Renseignements:** *Cécile Gratton, 645-2188*

**ATELIER DE THÉÂTRE**
*Les 7 et 8 novembre; le samedi et le dimanche; de 10h à 16h*
**Personne ressource:** *à confirmer*
**Frais de scolarité:** *à confirmer*
**Lieu:** *École communautaire de Mallaig*
**Renseignements:** *Cécile Corbière, Le cercle dramatique des quatre cantons, 635-3033*

## MORINVILLE / LEGAL

**AUTO-DÉFENSE POUR LES FEMMES**
*Les samedis 17 et 24 octobre; 13h à 17h*
**Personnes ressources:** *M. et Mme Jacques St-Onge*
**Frais de scolarité:** *25,00$*
**Lieu:** *École Primeau, Morinville*
**Description du cours:** *Ce cours a pour but d'enseigner aux femmes des techniques d'auto-défense spécialement conçues pour elles. Le cours est axé sur des techniques tirées de plusieurs méthodes d'auto-défense existantes pour faire face aux agressions physiques.*
*Le nombre d'inscriptions se limite à 20 apprenantes.*

**LES PRINCIPES DE LA BONNE PHOTO**
*Du 15 octobre au 5 novembre; le jeudi; de 19h30 à 21h30*
**Personne ressource:** *M. Roger Prieur*
**Frais de scolarité:** *15,00$*
**Lieu:** *École Primeau, Morinville ou École de Legal (à confirmer)*
**Description du cours:** *Ce cours est destiné à tous les propriétaires de 35mm intéressés à améliorer leurs techniques photographiques. Le cours aidera l'apprenant à mieux connaître les capacités de son appareil et à améliorer la composition des prises de vue.*

**ART DRAMATIQUE**
*Dates à confirmer*
**Personne ressource:** *Roger Parent*
**Frais de scolarité:** *à confirmer*
**Lieu:** *École Primeau, Morinville*
**Description du cours:** *Enfin un cours de théâtre à Morinville! Ce cours s'adresse à ceux et à celles qui aiment le théâtre et qui auraient toujours voulu en faire. Il vise à permettre aux individus de prendre conscience de leurs ressources personnelles en ce qui concerne l'expression et la créativité. L'accent sera placé sur l'initiation au jeu via l'improvisation.*

**COURS DE FRANÇAIS POUR FRANCOPHONES II**
*Du 28 septembre au 30 novembre; le lundi; de 19h30 à 21h30*
**Personne ressource:** *à confirmer*
**Frais de scolarité:** *45,00$*
**Lieu:** *École de Legal*
**Description du cours:** *Ce cours utilise des méthodes très dynamiques d'improvisation et de mise en situation pour aider à développer l'expression orale. La langue écrite occupe également une partie importante du cours.*

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

*(pour les cours non-crédités seulement)*

NOM: ________________ PRÉNOM: ________________
ADRESSE: ________________ VILLE: ________________
PROVINCE: ________________ CODE POSTAL: ________________
Nos de tél.: résidence: ________________ bureau: ________________
Ci-joint la somme de: ________________
NOM DU/DES COURS: ________________

*S.V.P. faire le chèque à l'ordre de:*
**Centre de l'éducation permanente de Calgary, de la région du Nord-Est, de Rivière-la-Paix ou de Morinville/Legal**

*Suggestions de cours pour l'avenir:* ________________

*Les frais de scolarité sont réduits de moitié pour les personnes de l'Âge d'or.*

## IMAGES D'AUTREFOIS

*La première forge à Plamondon en 1920. Louis Bourassa, le propriétaire, est aidé par Joseph Piquette (à droite). Photo A 5993 donnée par Mme Zéa Piquette, avec l'entremise de Maurice Langlais (Héritage franco-albertain), aux Archives provinciales de l'Alberta.*

***Claude Roberto***

# À l'horaire cette semaine

### Samedi 29 août

17h00 **D'hier à demain.** Histoire de l'aviation: Le mur du son
17h50 **Nos espoirs 88.** Hockey. Invités: des joueurs de l'équipe nationale du Canada
18h00 **Le Téléjournal**
18h05 **À première vue.** Festival des films du monde - Montréal 1987
18h30 Le Monde merveilleux de **Disney. Un trophée pour Donald**
19h30 Cinéma. **Josey Wales,** hors-la-loi. Western réalisé et interprété par Clint Eastwood. Avec Chief Dan George, Sondra Locke et John Vernon. Un ancien soldat sudiste devient justicier après que des cavaliers de l'armée nordiste aient sauvagement exterminé sa famille (Amér. 76)
22h00 **Le Téléjournal**
**22h20** **À première vue.** Reprise de l'émission diffusée à 18h05
22h50 Télé-sélection: **Les fourgueurs.** Comédie policière réalisée et interprétée par Dom DeLuise. Avec Suzanne Pleshette, Jerry Reed et Ossie Davis. Des membres de la police de Miami montent un piège pour prendre des voleurs en flagrant délit (Amér. 79)

### Dimanche 30 août

17h00 **Second Regard.** Religion et culture
18h00 **Le Téléjournal**
18h02 **Science-Réalité:** Magazine scientifique
18h30 **Le Sens des Affaires.** Magazine d'actualité économique
19h00 **Superstar.** Jacques Boulanger accueille Francis Cabrel.
20h00 **Le Téléjournal**
20h30 **À première vue.** Festival des films du monde - Montréal 1987
21h00 **Les Beaux dimanches: Les Grands Esprits.** Avec l'hôte (Edgar Fruitier), Néron (Robert Lepage), Charlotte Bronte (Josée Cusson), Emily Bronte (Lise Roy) et Louis-Joseph Papineau (Guy Thauvette).
22h00 **Les Beaux Dimanches: Ciné-festival: le Quatrième Pouvoir.** Drame réalisé par Serge Leroy. Avec Nicole Garcia et Philippe Noiret. Un reporter de la presse écrite et l'animatrice vedette d'un journal télévisé se retrouvent plusieurs années après avoir vécu une liaison malheureuse. Tous deux sont appelés à travailler sur un fait divers dont les ramifications politiques se précisent de plus en plus. À travers eux, deux conceptions de l'information vont s'affronter (Fr. 85)
23h50 **Les nouvelles du sport**
00h05 **À première vue.** Reprise de l'émission diffusée à 20h30

### Lundi 31 août

17h00 D'une série à l'autre. **Pavillons lointains.** (début). Drame historique réalisé par Peter Duffel d'après le roman de M.M. Kaye. Avec Amy Irving, Ben Cross, Benedict Taylor et Felicity Dean. (1ère de 6) 1872. Après avoir passé plusieurs années en Angleterre, l'officier d'élite Ashton Pelhan-Mortyn revient en Inde où il est né.
18h00 **L'Alberta ce soir**
18h30 Connaissance du milieu: le boeuf musqué
19h00 **À première vue.** Festival des films du monde - Montréal 1987
19h30 **Insolences d'une caméra** (début)
20h00 **La Loi de Los Angeles** (début) Série américaine. La vie professionnelle et privée des avocats travaillant dans une importante étude de Los Angeles. Pendant au'Arnie Becker (Corbin Bernsen), le spécialiste des causes de divorce, doit s'expliquer avec un fou, Michael Kusak (Harry Hamlin) rencontre un jeune homme, accusé d'assaut et de viol, qu'il se verra forcé de défendre, malgré ses réticences morales. De son côté, Abby Perkins (Michele Greene), une jeune avocate, est de plus en plus embarrassée par les frasques de son mari, un chômeur alcoolique (prochaine émission, lundi 7 septembre à 21h)
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **À première vue.** Reprise de l'émission diffusée à 19h
23h30 **Cinéma:** Reprise de l'émission diffusée à 13h15

### Mardi 1er septembre

17h00 D'une série à l'autre. **Pavillons lointains** (2e de 6). Ashton se voit confier par les autorités britanniques la tâche d'accompagner une caravane nuptiale indienne. Il reconnaît parmi les futures épouses la princesse Anjuli, son amie d'enfance.
18h00 **L'Alberta ce soir**
18h30 Connaissance du milieu: Migrateurs et résidents de l'Arctique
19h00 **Escalade** (début). Jeu. À l'aide de dés, des concurrents cherchent à avancer le plus possible sur un tableau de 48 cases, dans le but d'atteindre le gros-lot, situé à la dernière. La plupart des cases représentent des magnifiques prix qu'un joueurs peut gagner en répondant correctement à une question.
20h00 **Radio-Canada tout prêt, tout près.** Un avant-goût de la saison 1987-1988: les téléromans, les variétés, les Beaux Dimanches, l'information, le cinéma, les émissions pour les jeunes, les sports.
20h30 **Le Parc des Braves** (début). Marie Rousseau (Marie Tifo) négocie avec Pierre-Paul (Ghyslain Tremblay) pour le convaincre de regagner son foyer. Mais ce n'est pas sans peine car ce dernier est déterminé à marquer sa colère par quelque coup d'éclat
21h00 Dallas. **Certains oui, d'autres non.** J.R. (Larry Hagman) continue ses sournoiseries envers Cliff Barnes (Ken Kercheval). D'autre part, la paix étant revenue dans son ménage, il exprime à Sue Ellen (Linda Gray) le désir d'avoir un second enfant.
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 Cinéma. **Europe 1951 ou «Son grand amour».** Drame réalisé par Roberto Rossellini. Avec Ingrid Bergman et Giulietta Masina. Une femme de la haute société, frappée par un grand malheur, découvre l'égoïsme de la vie futile et luxueuse qu'elle a menée jusqu'alors. Pour échapper à sa douleur, elle n'entrevoit qu'une seule issue: se dévouer aux autres (It. 52)

### Mercredi 2 septembre

17h00 D'une série à l'autre. **Pavillons lointains** (3e de 6) Ashton risque sa vie en se portant au secours du jeune prince Jhoti. Son exploit le rapproche de la princesse Anjuli. Leurs amours enfantines se transforment bientôt en une passion qu'ils ne peuvent cependant afficher au grand jour.
18h00 **L'Alberta ce soir**
18h30 Connaissance du milieu: Du glacier à la plaine
19h00 **Star d'un soir** (début) Invités cette semaine: Nicole Martin, Gilbert Sicotte et Guy Fournier
20h00 **Joshua, hier et aujourd'hui** Étude de moeurs réalisée par Ted Kotcheff d'après un roman de Mordecai Richler Avec James Wood et Gabrielle Lazure Production canadienne (1ère de 4) Le jeune Joshua fait l'apprentissage de la vie entre une mère danseuse exotique et un père boxeur, impliqué dans des combines louches.
21h00 **Actuel** (début) Des reportages traitant de divers aspects de la vie d'aujourd'hui. Au programme cette semaine: Les vols de radios d'auto Qu'est devenu Camille Samson? Grands-parents bénévoles · Dans les coulisses d'un grand hôtel
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 Cinéma **La vraie nature de Bernadette.** Comédie satirique réalisée par Gilles Carles Avec Micheline Lanctôt, Donald Pilon et Willie Lamothe Une jeune femme quitte son milieu bourgeois pour s'en aller vivre à la campagne avec son jeune fils. Autour d'elle s'assemble bientôt une petite communauté formée de vieillards, d'enfants et de vagabonds (Can 72)

### Jeudi 3 septembre 1987

17h00 D'une série à l'autre **Pavillons lointains** (4e de 6) Malgré son amour pour Ashton, la princesse Anjuli devient l'épouse du cruel Rana de Bhitor, et cela pour obéir aux coutumes Le coeur brisé, Ashton assiste aux cérémonies nuptiales avant de regagner son régiment
18h00 **L'Alberta ce soir**
18h30 Connaissance du milieu Oiseaux en hiver Milieux sauvages
19h00 **Les Aventuriers du risque.** Documentaire sur l'exécution de scènes dangereuses au cinéma (1ère de 2)
19h30 **Bonjour Docteur** (début) Le Dr Philippe Morency (Raymond Bouchard) organise une grande fête pour souligner la fin des études en médecine de sa fille Catherine (Patricia Tulasne) Cette dernière surprendra les membres de sa famille en leur annonçant la spécialisation de son choix
20h00 **Le Nord et le Sud (Deuxième époque)** (1ère de 6) George Hazard (James Read) et Orry Main (Patrick Swayze), profondément liés depuis leurs années d'entraînement à West Point, occupent maintenant de hautes fonctions militaires L'armée sudiste est aux portes de Washington De part et d'autre, on n'entrevoit pas une longue guerre
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 Cinéma **Le Prince et le Pauvre** (The Prince and the Pauper) Comédie dramatique réalisée par Richard Fleischer Avec Oliver Reed, Raquel Welch et Charlton Heston. Sous le règne d'Henri VIII, un jeune voleur ayant trouvé refuge au palais se substitue au prince Edouard VI, qui est son sosie (Panaméen 77)

### Vendredi 4 septembre 1987

17h00 D'une série à l'autre **Pavillons lointains** (5e de 6) Les autorités britanniques installent une mission militaire en Afghanistan En désaccord avec cette politique Ashton donne sa démission tout en acceptant d'agir en tant qu'agent d'information Il prévient les autorités d'une attaque imminente, mais on n'en tient pas compte Il assiste impuissant au massacre où son ami Wally trouve la mort
18h00 **L'Alberta ce soir**
18h30 Connaissance du milieu Les oiseaux en hiver Milieux habités
19h00 **Le Temps d'une paix** (Début) Comté de Charlevoix, été 1919 Dans la petite paroisse où habite Rose Anna Saint Cyr (Nicole Leblanc), on se prépare à recevoir les touristes qui envahiront bientôt les maisons de villégiature La famille Fournier y arrive pour les vacances Le curé Chouinard (Yvon Dufour) voit à placer les jeunes filles du village comme servantes chez les estivants
19h30 **La Cour en direct** (Début) Un juge à la retraite entend des causes reliées à la vie quotidienne Suite à l'accord préalable des parties ses décisions seront exécutoires
20h00 Les grands films **La Quatrième Dimension** (Twilight Zone) Film à sketches réalisé par John Landis, Steven Spielberg Joe Dante et George Miller Avec Vic Morrow Scatman Crothers, Kathleen Quinlan et John Lightgow Quatre histoires fantastiques un raciste a l'impression de changer de couleur D'étranges vieillards réapprennent le sens de la vie et de la jeunesse Une institutrice canalise les pouvoirs maléfiques d'un jeune garçon A bord d'un avion un passager claustrophobe a une hallucination (Amér 84)
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h05 Cinéma **Marche à l'ombre.** Comédie réalisée et interprétée par Michel Blanc Avec Gérard Lanvin et Sophie Duez Deux amis de longue date débarquent à Marseille après être allés besogner en Grèce Sans argent, ils se rendent à Paris en auto stop, où ils se laissent entraîner dans des trafics clandestins (Fr 84)

• *L'affaire Principal*

# Différentes réactions des gouvernements provinciaux de l'Ouest

MARTINE COSTEROUSSE

EDMONTON - La faillite de la compagnie financière Principal Group remet en question l'aspect légal de certaines activités. Sur ce point, les provinces de l'ouest ont eu une réaction différente. Si depuis le début, le gouvernement Getty s'est plutôt montré hésitant à intervenir dans cette affaire, en Colombie-Britannique on entendait bien agir autrement. La province reproche à la compagnie Principal Group d'avoir vendu des contrats d'investissements, alors qu'elle se savait au bord du gouffre. Entre 1975 et 1987, 21,000 contrats d'investissements ont été signés en Colombie Britannique au nom des deux filiales de Principal Group: First Investors et Associated Investors.

Dès l'annonce de leur faillite, le 30 juin dernier, la Colombie-Britannique a procédé à une enquête publique présidée par le commissaire Lynann Robinson, ancien doyen de la faculté de droit à l'Université de Victoria.

Après avoir entendu de nombreux témoignages, le commissaire Robinson a statué qu'une poursuite judiciaire devait être intentée contre Principal Group, pour «pratiques commerciales trompeuses», comme le défend la loi sur les usages commerciaux.

Une loi qui n'existe qu'en Colombie-Britannique et qui pourrait être adoptée par le reste du Canada. Le ministre des finances Melville Couvelier a de suite promis que le nécessaire serait fait dans ce sens.

Le commissaire Robinson explique que les circonstances dans les quelles les ventes ont été réalisées seront examinées au cours de ce procès. Pour mettre à défaut la compagnie a-t-il ajouté, il faudra déterminer si oui ou non, il y a eu publicité mensongère auprès du public lors de la vente des contrats. La plupart des investisseurs savaient que leur placement n'était pas couvert par la compagnie d'assurance-dépôt au Canada; mais ils ont affirmé avoir été trompés quant à l'évaluation des risques impliqués dans ce type de transaction.

En Saskatchewan, la Gendarmerie Royale du Canada a pris l'affaire en main, mais pour l'instant aucune accusation n'a été portée contre Principal Group.

En Alberta, la Gendarmerie Royale du Canada a pris note des dizaines de milliers de plaintes déposées par les investisseurs de la province.

Mais selon l'avocat Bill Code de Calgary, l'enquête sur la faillite de Principal Group et de ses filiales ne débutera pas avant le 1er octobre.

M. Code vient d'être désigné par la Cour du Banc de la Reine pour étudier l'affaire au plus vite.

Néanmoins M. Code a confirmé qu'une telle enquête prendrait du temps.

Du fait que la moitié des investisseurs sont à l'extérieur de l'Alberta, M. Code sera contraint de tenir des audiences dans les provinces concernées.

# CARRIÈRES ET PROFESSIONS

# Le MEIR et le PDÉA aident des entreprises autochtones

HIGH PRAIRIE (Alberta) - Une contribution fédérale de 185 000$ offerte aux termes du Programme de développement économique des autochtones (PDÉA) à une entreprise autochtone dans le nord de l'Alberta, a été annoncée par **M. Jack Shields, député d'Athabasca,** au nom de M. Bernard Valcourt, ministre d'État (Petites Entreprises et Tourisme) et ministre chargé du Programme.

La contribution permettra à la Moostoos Enterprises Ltd. de construire un bâtiment commercial de 444 mètres carrés dans le quartier des affaires de High Prairie pour la location de locaux pour bureaux et établissements de vente au détail. L'entreprise, évaluée à 625 000$ devrait susciter la création d'un emploi à plein temps et de quatre emplois à temps partiel pour des autochtones.

Le projet répondra à un besoin important de locaux à bureaux modernes supplémentaires à High Prairie. L'actuel taux de vacance de locaux à usages commerciaux est très limité et, pour cette raison, la communauté a de la difficulté à attirer des professionnels et autres spécialistes qui ont besoin d'installations modernes pour exercer leurs activités.

Selon M. Shields, les entreprises à propriété autochtone sont un élément essentiel de l'activité commerciale du Canada et contribuent à l'emploi ainsi qu'au développement économique. Il a ajouté que le gouvernement du Canada continuera d'encourager la création d'entreprises par des autochtones puisqu'il s'agit là du meilleur moyen d'assurer la promotion de l'autonomie économique des autochtones. D'après lui, les autochtones jouent un rôle important en ce qui a trait à tous les aspects de la vie canadienne et sont déterminés à participer pleinement dans le secteur privé.

D'après M. Crosbie, le projet est un excellent exemple du genre d'initiative commerciale qui aide à promouvoir le développement économique des communautés autochtones. M. Valcourt a indiqué que la création d'entreprises par des autochtones fait augmenter le nombre d'emplois et les débouchés économiques des autochtones.

Le Programme de développement économique des autochtones est une initiative spéciale administrée par le ministère de l'Expansion industrielle régionale qui favorise le développement économique et l'activité commerciale chez les autochtones.

Par ailleurs, **M. Albert Cooper, député de Peace River,** a annoncé au nom de M. Bernard Valcourt, ministre d'État (Petites Entreprises et Tourisme), qu'une contribution de 25 000$ sera versée aux termes du Programme de développement économique des autochtones (PDÉA) à la Paddle Prairie Mall Corporation, dont le propriétaire est M. Elmer Ghostkeeper, de Paddle Prairie.

Cette contribution permettra de financer la construction et l'aménagement, sur la route McKenzie, d'un poste d'essence dont le coût est estimé à 173 000$. Ce poste d'essence desservira la population métis de Paddle Prairie ainsi que les touristes empruntant cette route qui est l'une des principales artères vers le nord. Le poste d'essence viendra s'ajouter au magasin général exploité par ses deux propriétaires, Elmer et Kim Ghostkeeper et devrait entraîner la création de deux autres emplois à plein temps.

«L'expansion des petites entreprises est cruciale pour une économie autochtone vigoureuse», a affirmé M. Valcourt. Il a insisté sur le fait que le gouvernement fédéral a à coeur d'aider les autochtones à devenir des entrepreneurs prospères.

Le PDÉA est une initiative spéciale administrée par le ministère fédéral de l'Expansion industrielle régionale pour favoriser le développement de l'autonomie économique des autochtones.

Enfin une contribution fédérale de 7 000 000$ sera versée à l'Alberta Indian Agricultural Development Corporation (AIAID), de Calgary, dans le cadre du Programme de développement économique des autochtones (PDÉA). C'est ce qu'a annoncé **Stan Schellenberger, député de Wetaskiwin,** au nom de M. Bernard Valcourt, ministre d'État (Petites Entreprises et Tourisme).

La contribution a permis à la société de créer et d'amasser le capital de démarrage nécessaire à un nouvel organisme de crédit, qui offre des prêts commerciaux et des garanties de prêts aux fermes indiennes. La nouvelle société de crédit, détenue et gérée par des Indiens, favorisera grandement l'économie agricole chez les Indiens. Selon des estimations, les prêts et garanties de prêts qu'offrira l'organisme de crédit susciteront des investissements d'une valeur de plus de 48 000 000$ et permettront de créer jusqu'à 600 emplois dans le secteur économique très important que constitue l'agriculture.

L'Alberta Indian Agricultural Loan Company (AIALC) comptera environ sept employés et est située à Calgary. Les prêts et garanties de prêts sont offerts sur une base commerciale et ont pour but d'aider les fermiers des 42 bandes indiennes de l'Alberta à améliorer leur production agricole. Les fermiers indiens des réserves ont souvent

*Suite à la page 17...*

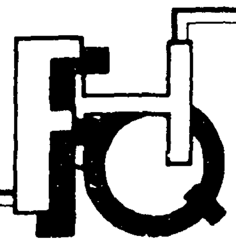


# CARRIÈRES ET PROFESSIONS









# Le Secrétaire d'État finance une enquête sur le bénévolat au Canada

OTTAWA -- Qui sont les bénévoles? Pourquoi font-ils du bénévolat? Combien de temps consacrent-ils au travail bénévole? Ce sont là trois des principales questions auxquelles permettra de répondre l'enquête qu'effectuera Statistique Canada en octobre auprès de 40 000 ménages, pour le compte du Secrétaire d'État et ministre chargé de la promotion de l'action volontaire, M. David Crombie.


David Crombie

Les questions sur le bénévolat seront ajoutées à l'enquête sur la population active, que mène Statistique Canada chaque mois auprès de membres de la population active choisis au hasard.

En annonçant ce projet, M. Crombie a insisté sur la nécessité d'en savoir plus long sur le secteur volontaire.

«La contribution de l'action volontaire à la vie de notre société a été grandement sous-estimée et sous-évaluée», a dit le ministre.

«Cette enquête nous renseignera sur les domaines où l'action volontaire est le plus répandue, les moyens de l'encourager et l'importance de son apport à l'économie», a-t-il ajouté.

La Coalition des organisations nationales volontaires, qui souhaite renseigner le public sur le secteur volontaire, attache une grande importance aux données qui seront recueillies au moyen de l'enquête.

Le gouvernement fédéral compte se servir des données pour promouvoir l'action volontaire et encourager la pleine participation des citoyens à la vie de leur milieu.

On demandera aux enquêtes, par téléphone, s'ils font du bénévolat. Ceux qui répondront oui seront invités à remplir un questionnaire plus détaillé, qui leur sera expédié par la poste.

Le Secrétariat d'État a décidé de faire mener trois enquêtes - dont celle-ci est la deuxième - en vue de déterminer la nature et la portée de l'action volontaire au Canada.

Les résultats de la première enquête, réalisée par le Conference Board of Canada et intitulée *Le bénévolat des emplyés: pratiques et politiques des employeurs*, indiquent que de nombreuses sociétés ont pour politique d'encourager le bénévolat parmi leurs employés.

La troisième enquête portera sur les organisations qui utilisent les services de bénévoles.

## Aide...

(suite de la page 15)

de la difficulté à obtenir du financement des institutions de crédit conventionnelles en raison de lois limitant l'utilisation des terres pour le nantissement de prêts.

La corporation entend aider à accroître les possibilités de production agricole sur les terres des réserves afin de créer une base économique viable. Elle offre actuellement des programmes de formation agricole et des services de consultation agricole aux fermiers indiens et effectue pour des prêteurs commerciaux, des études de cas portant sur leurs clients indiens.

D'après M. Schellenberger, l'exploitation des produits de base est essentielle à l'autonomie et à la prospérité des Indiens. Il a indiqué que le gouvernement fédéral appuie la mise en valeur des entreprises privées indiennes et qu'il respecte l'engagement qu'il a pris de fournir de l'aide financière directe aux entreprises rentables d'autochtones.

M. Schellenberger a loué les dirigeants de l'AIADC de leur prévoyance et de leur détermination à créer une institution financière rentable qui cherche à faire augmenter les débouchés qui profiteront à toute la province. Il a signalé que tous les Albertains bénéficieront de la force et du dynamisme accrus des entreprises privées indiennes.

Le Programme de développement économique des autochtones est une initiative spéciale du ministère fédéral de l'Expansion industrielle régionale. Le programme qui vise tous les Métis, Inuit, Indiens inscrits et non inscrits au Canada, est soumis à la surveillance d'un conseil consultatif composé d'autochtones. Les membres du conseil se réunissent régulièrement pour faire au ministre des recommandations sur le choix des projets auxquels il convient d'accorder de l'aide et sur la façon dont les programmes et politiques du gouvernement fédéral peuvent profiter aux entreprises d'autochtones.




## APPEL D'OFFRES

Les SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur le projet énuméré ci-dessous et adressées au Chef, Politique et Administration des marchés, Travaux publics Canada, Bureau 200, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta) T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 14h, (H.N.M.) à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux du Ministère énumérés, sur versement du dépôt exigé.

**PROJET**

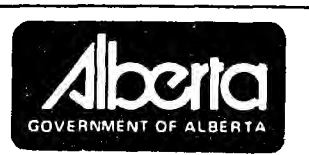
**Edmonton (Alberta)**
**Édifice propriété et location de la Couronne**
**Offre pour entretien et réparation électrique**

Date de fermeture: **le 10 septembre 1987** Dépôt: **aucun**

On peut se procurer les documents de soumission à la pièce 200, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta).

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada




**Ministère des affaires municipales**

**VENTE PUBLIC DE TERRAIN**

**(Loi de recouvrement de taxe)**

**District d'amélioration N°18**

L'avis est par la présente donnée que sous les provisions de l'Acte de recouvrement de taxe, Affaires municipales de l'Alberta offrira pour la vente, par enchère publique, au bureau des Affaires municipales de l'Alberta, Édifice provincial, 4904, 50e avenue, Bonnyville (Alberta) le jeudi 10 septembre 1987, à 14h, les terrains suivants:

| Pt. de la Sec. | Sec. | Mun. | Rg | M. | Étend. |
|---|---|---|---|---|---|
| S.E. | 34 | 60 | 2 | 4 | 158.97 |
| (c.de t. 802026341) | | | | | |
| Pt. S.O. | 2 | 65 | 2 | 4 | 6,28 |
| (c. de t. 752036625) | | | | | |
| S.E. | 3 | 65 | 2 | 4 | 160,00 |
| (c. de t. 752136624) | | | | | |
| N.O. | 34 | 55 | 3 | 4 | 155,16 |
| (c.de t. 832180906 | | | | | |
| Pt. S.E. | 24 | 60 | 3 | 4 | 0,63 |
| (c. de t. 812203127) | | | | | |
| N.O. | 4 | 64 | 7 | 4 | 160,00 |
| (c. de t. 167-M-231) | | | | | |
| N.O. | 8 | 62 | 8 | 4 | 156,37 |
| (c. de t. 762180104; | | | | | |
| S.E. | 14 | 62 | 9 | 4 | 160,00 |
| (c. de. t. 762180105) | | | | | |

| Lopin | Îlot | Plan |
|---|---|---|
| 6 | 4 | 7621288 |
| (c. de t. 792182725) | | |

Chaque parcelle de terrain sera offerte pour la vente, sujet à l'approbation du Ministre des Affaires Municipale, et aussi sujet à une offre réservée et aux conditions et réserves du certificat de titre déjà existant.

Réservant en conséquence toutes mines et minéraux.

Les termes et conditions de la vente seront annoncés à la vente, ou peuvent être obtenus du soussigné.

Le rachat peut être effectué par paiement de tout arrérages de taxes et coûts en tout temps avant la vente.

Daté à Edmonton (Alberta), le 10 juillet 1987.

A.R. Grover, sous-ministre




**EDMONTON (ALBERTA)**
**VENTE ET ENLÈVEMENT**

- Maison mobile - 3,66m x 12,19m - #100018, 11140, 109e rue
  NOTE: Cette maison mobile n'a pas de roues ni de tenailles.

Pour de plus amples informations et des formulaires d'offre d'achat contactez:
Police GRC, division K, C.P.1320, Edmonton (Alberta) T5J 2N1, téléphone: 471-9359, à l'attention de: **Sgt K.M. Josok.**

Les documents peuvent être obtenus des bureaux de Travaux publics Canada, pièce 200, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta)

HEURE DE TOMBÉE: Les offres cachetées seront reçues au plus tard 14h, (H.N.M.), le **23 septembre 1987,** à l'adresse suivante:

Gérant régional
Administration et politique de contracts
Travaux publics Canada
Pièce 200, 9925, 109e rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2J8

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

## Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h (heure d'été du centre) le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2. On peut se procurer les documents de soumission, en versant le dépôt exigé, au Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, téléphone 983-2372, ou au 116, rue Alberni, Vancouver (Colombie-Britannique), au 9925, 109e rue, pièce 200, Edmonton (Alberta); au 220, 4e avenue sud-est, pièce 632, Calgary (Alberta); au 2221 Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); à l'édifice Motherwell, pièce 1100, 1901, avenue Victoria, Regina (Saskatchewan) et au 4900, rue Younge, Willowdale (Ontario).

**PROJET**

**N° 780283 - AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA**
**Réserve indienne Long Plain (Manitoba)**
**Bâtiment scolaire**

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés aux Associations des constructeurs de Vancouver (Colombie-Britannique); Edmonton et Calgary (Alberta); Regina et Saskatoon (Saskatchewan); Winnipeg et Brandon (Manitoba) et Toronto (Ontario), ou au bureau de la bande, réserve indienne Long Plain, Edwin (Manitoba).

**Date limite:** Le mercredi 16 septembre 1987
**Dépôt:** 250$

DÉPÔT DES SOUMISSIONs: Les sous-traitants dans les domaines de l'électricité, de la mécanique et des services d'eau et d'égoût (projet auxiliaire) doivent présenter leurs soumissions par l'intermédiaire du Manitoba Bid Depository Inc., 290, rue Burnell, Winnipeg (Manitoba), au plus tard le lundi 14 septembre 1987, à 14h, conformément aux règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral).

**DIRECTIVES**

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

## Appel d'offres

**LES SOUMISSIONS CACHETÉES** pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au **Surintendant régional, service du matériel et contrats, Région de l'Ouest, Transports Canada, pièce 5-157, 9820, 107e rue, Edmonton (Alberta) T5K 1G3** et endossées avec le nom et le numéro du projet seront reçues jusqu'à 14h, heure d'Edmonton, à la date limite spécifiée. Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau ci-dessus mentionné, téléphone 420-3932 ou télex: 037-2469 sur paiement du dépôt demandé pour chaque ensemble de documents de soumission requis sous la forme d'un chèque payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

**No de DOSSIER:** SP4627

**PROJET:** Supression et rénovation d'amiante, ancien comptoir en U, section des arrivées Nord à l'Aéroport International d'Edmonton (Alberta)

**Date limite:** 14 septembre 1987 **Dépôt:** 25$

**Informations techniques:**

1. Stan Ma, Ing.P.
   téléphone 420-3911
2. Spotowski Hartwig Architects Limited
   à l'attention de: Terry Hartwig, MRAIC
   téléphone 420-1841

**Informations pour l'offre:**

M. D. Huckin, Officier des contrats,
téléphone 420-3933

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton; l'Association amalgamée de la construction de la C.-B., bureau de Vancouver; Services des plans de construction - Burnaby.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié dans les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans les enveloppes fournies. Les dépôts pour les documents de soumission seront remboursés sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes




**AVIS**

CRTC - Avis public 1987-189. Le Conseil a été saisi de la demande suivante: 3. EDMONTON (Alta.). Demande (870867900) présentée par **SELKIRK BROADCASTING LIMITED** en vue de modifier la licence de radiodiffusion pour CIRK-FM Edmonton, en ajoutant la nouvelle condition de licence suivante: «La titulaire ne doit pas s'affilier à un exploitant de réseau ou s'en désaffilier sans avoir obtenu au préalable l'autorisaiton écrite du Conseil». La titulaire propose, par la même occasion de s'affilier au réseau «Rockline». Examen de la demande: 10250, 108ième rue, Edmonton (Alberta) T5J 2X3.

La documentation complète concernant cet avis ainsi que la demande peut être consultée au C.R.T.C., Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 Promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec); et au bureau régional du C.R.T.C. Suite 1130, 700 West Georgia, B.P. 10105, Vancouver (C.-B.) V7Y 1C6.

Les interventions doivent parvenir au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le **8 septembre 1987.** Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de Vancouver (604) 666-2111.

Canada

# La Fondation Donatien Frémont octroie huit nouvelles bourses

OTTAWA - Huit étudiants recevront une aide financière de la Fondation Donatien Frémont cette année. Quatre sont du Nouveau-Brunswick, trois de l'Ontario et un de la Saskatchewan.

Le programme de bourses d'études de la Fondation est destiné à la formation d'experts en communications dans les communautés francophones à l'extérieur du Québec. Il a été institué en 1981 par les journaux de l'Association de la presse francophone hors Québec.

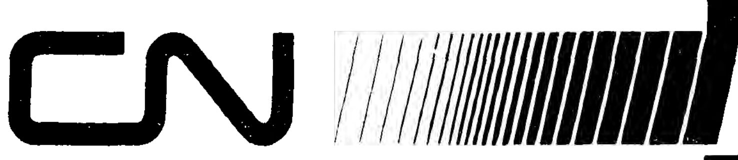
Le total des bourses octroyées depuis lors atteint maintenant 103 047$ -- soit une moyenne annuelle de 15 000$. Cependant, le montant distribué cette année représente seulement 6 700$. La plupart des 70 demandes soumises, pour un total dépassant 200 000$, ont donc été rejetées faute de moyens.

Afin de mieux répondre au besoin à l'avenir, la Fondation travaille actuellement à la constitution d'un «Fonds des communicateurs» qui permettra d'augmenter la valeur des bourses aux niveaux antérieurs et bien au-delà. L'objectif est d'octroyer 75 000$ en bourses chaque année.

Les souscriptions au Fonds atteignent actuellement 200,000$, dont près de la moitié provient des journaux de l'Association de la presse francophone hors Québec. Ce sont d'ailleurs eux qui ont financé la presque totalité du programme jusqu'à maintenant. Parmi les autres souscripteurs à la Fondation, on retrouve Petro-Canada -- pour 30 000$ --, Quebecor, l'Assurance-vie Desjardins, Maclean Hunter, les Pères Oblats d'Alberta, Touche Ross et la Fondation J.A. Bombardier.

La recherche de contributions au Fonds des communicateurs se poursuit d'ailleurs, avec un objectif total d'un million de dollars.







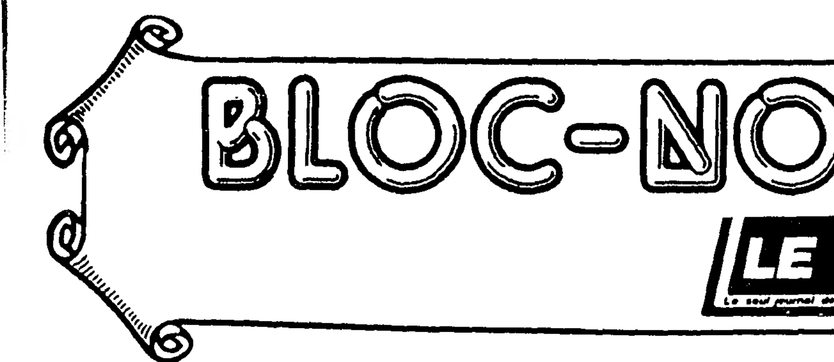














La ligne des Bonnes Nouvelles

*Appelez ou écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté. Une courtoisie de AGT.*

## EDMONTON

L'ensemble vocal ALLEGRO accepte des choristes pour la saison 1987-88. Les répétiions sont à tous les mardis soirs à 19h15 à l'école Sainte-Croix (Holy Cross) à partir du 8 septembre. Si le chant vous intéresse, composez le 488-2037 et demande Laurier Bisson ou encore composez le 434-7136 et demande Maurice Trottier. 1/9

La PRÉ-MATERNELLE FRANCOPHONE d'EDMONTON, l'École Enfantine a encore quelques places disponibles dans son groupe des 3 ans et des 4 ans. Pour plus d'information, contactez Paule 434-8632 29/9

## ST-PAUL

EXPOSITION HÔPITAL Ste-Thérèse - Le musée historique de St-Paul «Historical Museum» ouvre ses portes pour la saison d'été. Afin de souligner l'ouverture du nouvel hôpital Ste-Thérèse, le musée fait revivre les services de l'hôpital depuis sa fondation et d'autres services médicaux depuis 1907. On vous invite à visiter ces expositions entre 10h et 17h du lundi au vendredi.

## BONNYVILLE

VENEZ vous divertir tout en contribuant au Fonds du Centre culturel de Bonnyville. La chance vous attends à la salle Stampede les 5, 16, 17 et 31 août.










**Tarifs:** 4$ pour 25 mots ou moins (1 parution), 7$ pour 25 mots ou moins (2 parutions). Plus de 25 mots 10¢ du mot additonnel. Petites annonces encadrées, ajouter 2,50$ pour l'encadrement. Nous faire parvenir la petite annonce par écrit avec chèque ou mandat poste à: **Les petites annonces, Le Franco, 10008, 109e rue, Edmonton (Alta) T5J 1M4.** On peut annuler une petite annonce en composant le 423-5672.

## EDMONTON

PROFESSEUR DE FRANÇAIS à temps partiel pour une prématernelle dans le nord-est de la ville. Expérience un atout, mais non nécessaire. Nous entraînons la personne choisie. Tél.: 477-3495 01/9

Enseignant RECHERCHE GARDIENNE pour un enfant de 7 mois, débutant le 1er septembre à St-Albert. Tél.: 458-6386 8/9

GARDIENNE DEMANDÉE pour un enfant, 2 jours par semaine, mardi et vendredi. Millwoods. Tél.: 463-3448 1/9

GARDERAIS enfants chez-moi, près de la Faculté Saint-Jean, naissance à 5 ans. Contactez Dorothée au 469-5332. 1/9

PROFESSEUR D'ART (céramique et poterie, techniques de dessin, papier maché, etc.) pour enfants de 6, 8 et 11 ans. Proximité de l'école Maurice Lavallée serait un atout. Téléphonez à Christiane à 433-7799 1/9

## CALGARY

PERSONNE RECHERCHÉE pour s'occuper d'une fillette de 22 mois. Devra demeurer chez-moi. Fin de semaine libre, salaire à discuter. Téléphonez à Sylvie: 289-5980 1/9

# Les dossiers de l'A.C.F.A.




## LA MISSION DU LAC LA BICHE, SITE HISTORIQUE PROVINCIAL

Le premier septembre prochain, la mission du Lac la Biche sera déclarée site historique provincial, pour son importance dans l'histoire albertaine. La Société historique de préservation de la mission du Lac la Biche voit ainsi récompensées plus de sept années d'efforts assidus. La Société a mené de nombreuses recherches pour monter son dossier et prouver que Notre-Dame des Victoires est un des plus importants sites historiques de l'Ouest canadien.



**Vue de la mission du Lac la Biche**

La Mission fut l'endroit où se déroulèrent un certain nombre de «premières» en Alberta: premier évêché, sous Mgr Fauraud; premier champ de blé, pour mettre du pain sur la table des missionnaires et des religieuses de la Mission; première construction de route terrestre, pour relier la Mission au Fort Pitt. Le couvent, construit entre 1857 et 1860, constitue le plus ancien bâtiment de son genre en Alberta. De plus, un des premiers livres à être écrits en Alberta, une Histoire sainte en langue Chipewyan, le fut à Lac la Biche. La Mission joua aussi un rôle crucial dans le domaine de l'éducation, assurant l'instruction des enfants indiens, métis et blancs dès 1862. Les missionnaires servirent aussi d'exemple dans la transition d'un mode de vie nomade à une économie agricole. La Mission allait cependant connaître bien des vicissitudes au cours de son histoire.

### HISTORIQUE

C'est en 1844 qu'un prêtre, le Père J.B. Thibault, visite pour la première fois la douzaine de familles métisses établies au lac La Biche. Entre 1844 et 1851, les Pères Thibault et Joseph Bourassa se rendent au lac La Biche à plusieurs reprises; et en 1852, l'abbé Lacombe arrive pour les remplacer, accompagné de Mgr Taché, qui décide d'y établir une résidence de missionnaires. Le 5 octobre de la même année, le Père René Rémas, Oblat de Marie Immaculée, s'installe au lac La Biche en tant que premier curé résident. En 1853, Mgr Taché consacre la résidence du prêtre résident sous la protection de Notre-Dame des Victoires.

Le lac La Biche occupait une situation géographique favorable, de sorte que dès 1798, la Compagnie du Nord-Ouest y avait installé un poste de traite, suivie l'année suivante par la Compagnie de la Baie d'Hudson. La fusion des deux compagnies en 1821 en avait fait un seul établissement. La Compagnie de la Baie d'Hudson transportait les marchandises destinées aux missionnaires en poste plus au nord, mais Mgr Taché souhaitait diminuer la dépendance de l'Église envers la Compagnie, en faisant de Lac la Biche un lieu de passage et un entrepôt pour le ravitaillement des missions de l'Athabasca-Mackenzie, situées plus au nord.

Un autre chapitre s'ouvre avec l'arrivée, à la fin de 1855, des Pères Maisonneuve et Tissot. Ces derniers choisissent un nouvel emplacement pour la mission: sur le bord du lac, à huit milles à l'ouest du fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Au printemps de 1856, l'ancienne maison du Père Rémas est transportée par radeau jusqu'au nouveau site. Tirant partie d'un petit courant d'eau, la Mission se trouva bientôt dotée d'un moulin à scie, et la construction des bâtiments commença.

L'école résidentielle fut terminée en 1860, la chapelle bénie en 1861, et les Soeurs Grises, chargées de l'école arrivèrent en mai 1862. L'école ouvrit ses portes à l'automne. Pour assurer qu'il y aurait toujours du pain à la Mission, les missionnaires construisirent un moulin à farine pour moudre le blé qui commençait à être cultivé aux alentours.

En 1868, le Père Vegreville remplace les Pères Maisonneuve et Tissot comme directeur de la Mission. Puis le 19 février 1870, Mgr Faraud arrive à la mission du Lac la Biche pour y demeurer. De ce fait, la Mission prit une plus grande importance et devint, après celle de Saint-Albert, la plus en vue de tout le Nord-Ouest. En novembre 1871, la Mission passe sou la juridiction du diocèse de Saint-Albert, dont Mgr Grandin devient le nouveau titulaire; Mgr Faraud quitte temporairement Lac la Biche pour y revenir définitivement en 1875.

C'est en 1870 que l'Église commença vraiment à tirer parti de la Mission comme pivot du transport des marchandises vers le Nord. En effet, il était plus avantageux auparavant de payer les tarifs exigés par la Compagnie de la Baie d'Hudson que d'affronter la longueur du voyage et les dangers de la rivière Athabasca. Cependant, en décembre 1869, la Compagnie annonça qu'il lui était désormais impossible d'assurer le ravitaillement des missions du Nord car elle suffisait à peine à son propre commerce. Les convois à destination des missions du nord commencèrent à emprunter l'itinéraire envisagé par Mgr Taché près de 20 ans auparavant: de Fort Pitt, où arrivaient les charettes de la Rivière Rouge, à la Mission par un chemin de charettes, puis par barge et par canot sur le lac La Biche, la rivière La Biche et la rivière Athabasca.

En 1870 et 1871, trois tentatives pour construire un chemin à charettes à travers la forêt jusqu'au confluent des rivières Athabasca et Eau Claire se soldèrent par des échecs cuisants. Le chemin, d'une distance de 200 milles, aurait permis d'éviter les rapides dangereux de la rivière Athabasca, et de voyager pratiquement à toute époque de l'année. Les missionnaires de Lac la Biche, se rendant à l'évidence, abandonnèrent la partie. Voyageurs et marchandises durent se contenter des voies d'eau.

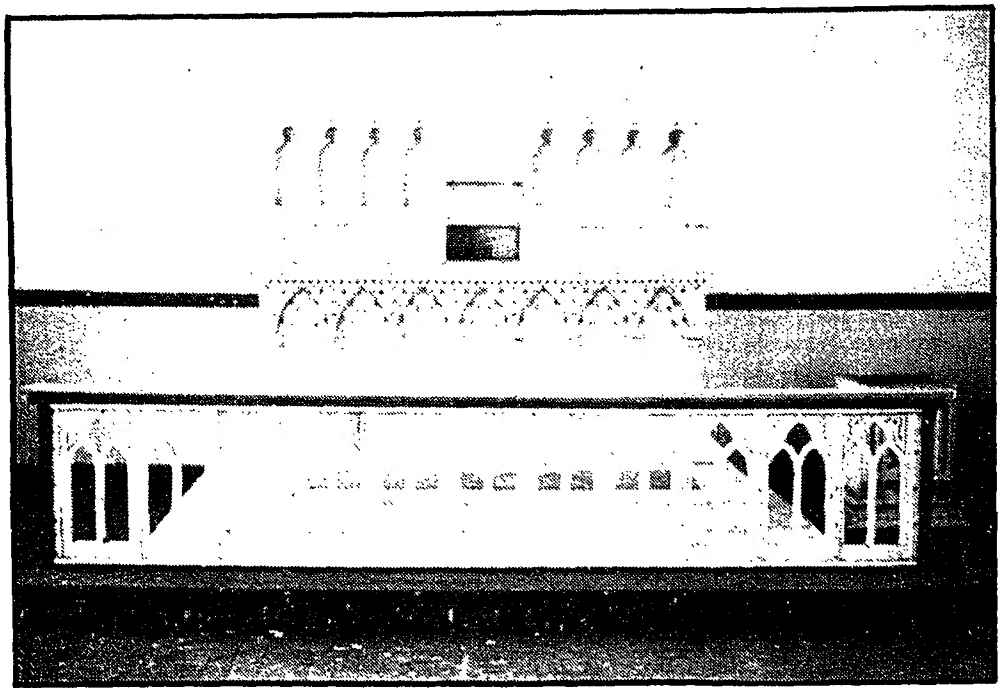
Dès 1875, les premiers signes avant-coureurs du déclin de la Mission comme entrepôt des marchandises vers le Nord commencent à se manifester. L'acquisition des Territoires du Nord-Ouest par le gouvernement canadien allait avoir des conséquences dans deux domaines. Tout d'abord, la construction du chemin de fer transcanadien et l'ouverture des terres de l'Ouest à la colonisation. En 1883, le CPR arrive à Calgary, et quelques années plus tard, le CNR se rend jusqu'à Edmonton. Bientôt se construisent des embranchements dans toutes les directions. Les marchandises pour le Nord furent dès lors acheminées d'Edmonton à Athabasca Landing, où des barges continuent pour quelques années encore à prendre la relève. La population métisse, qui assurait le transport par voie d'eau à partir de la mission de Lac la Biche, déménage vers Athabasca Landing, où il lui est plus facile de trouver du travail. Puis en 1917, le CNR mit en opération sa ligne de chemin de fer entre Edmonton et Fort McMurray. La vocation de la Mission comme transporteur était définitivement terminée.

En 1890, le Père Grandin fut nommé directeur de Notre-Dame des Victoires. Il trouva les bâtiments en mauvais état, et s'ingénia à trouver les ressources pour les maintenir à même de fonctionner. L'école et le couvent desservaient les populations indiennes de la région, et le gouvernement fédéral, sous la juridiction duquel se trouvaient les peuples autochtones, payait pour leur éducation. Mais quand il fut question de réparer et d'agrandir l'école et le couvent, le département des Affaires indiennes manifesta le désir de transférer les installations au lac Laselle, plus accessible aux petites communautés indiennes, et où résidait l'agent du gouvernement. Cette proposition fut approuvée par le Conseil vicarial, qui décida aussi que la mission de Lac la Biche fournirait tout le bois destiné à la nouvelle école, et que la machine à vapeur servant à faire fonctionner le moulin à scie serait également déménagée au lac Laselle.

En juillet 1898, la nouvelle école du Lac Laselle fut prête à accueillir tout le personnel de la vieille école du Lac la Biche. La Mission de Lac la Biche se trouva davantage dépouillée lorsque le moulin à scie, ainsi que tous les outils et instruments agricoles jugés nécessaires à la fondation de la colonie des métis prirent le chemin de Saint-Paul. Le terrain de la Mission fut même loué à un fermier du voisinage.

En 1902, le Père Grandin fut de nouveau nommé directeur de la mission de Lac la Biche, et entreprit de fonder un autre couvent-pensionnat pour les enfants des colons et des métis des environs. Les Soeurs de Jésus s'installèrent dans l'ancienne résidence épiscopale de Mgr Faraud à l'été 1905 et ouvrirent l'école en septembre.

La mission du Lac la Biche fut érigée canoniquement en paroisse par Mgr Legal, sous le titre et l'invocation de Notre-Dame des Victoires, le 2 février 1915. Dans un rapport de la même année, on pouvait lire que malgré sa pauvreté, la Mission progressait lentement et que l'avenir semblait plus prometteur: des résidences d'été se construisaient au bord du lac, les immigrants s'installaient sur les homesteads, et des paroisses s'organisaient également aux alentours. Le 20 juillet 1921, une tornade détruisit l'église et endommagea le couvent-pensionnat et le presbytère. On reconstruisit l'église et plus tard, le presbytère.



**Vue du maître-autel de la chapelle**

### LE PASSÉ NOUS EST PRÉSENT

Les événements plus récents ne sont pas encore de l'histoire. Nous connaissons tous des parents et des amis qui sont allés à l'école à la mission du Lac la Biche, jusque dans les années 1960. L'église n'a jamais fermé ses portes, et accueille toujours les fidèles tous les dimanches. Il est heureux que nous ayons comme lieu de culte un endroit aussi chargé d'histoire, où nos racines plongent profondément; où se dressent les deux piliers de notre survivance, l'église et l'école; où au prix d'un labeur incroyable, missionnaires et colons ont posé les premières bases de la communauté franco-albertaine d'aujourd'hui.

**Viviane Beaudoin**